

Yémen – Communauté européenne

Document de stratégie

pour la période 2007-2013

Table des matières

1.	LISTE DES SIGLES	4
2.	RÉSUMÉ.....	5
3.	LA POLITIQUE ET LES INSTRUMENTS COMMUNAUTAIRES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT	7
3.1	LE CONTEXTE POLITIQUE	7
3.2	LES OBJECTIFS DU TRAITE DE L'UE CONCERNANT LA COOPERATION EXTERIEURE – POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'UE POUR 2005	7
3.3	LES OBJECTIFS DEFINIS DANS LE REGLEMENT EN LA MATIERE ET DANS L'ACCORD REGISSANT LA COOPERATION ET LES OBJECTIFS DE COOPERATION SPECIFIQUES A LA REGION.....	8
4.	LE PROGRAMME POLITIQUE DE LA REPUBLIQUE DU YEMEN.....	9
4.1	CONTEXTE	9
4.2	LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT	10
5.	ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	12
5.1	ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE.....	12
5.1.1	<i>Le système politique</i>	<i>12</i>
5.1.2	<i>Le système judiciaire.....</i>	<i>13</i>
5.1.3	<i>Les droits de l'homme et les médias.....</i>	<i>13</i>
5.1.4	<i>La sécurité.....</i>	<i>14</i>
5.1.5	<i>Les relations internationales et les perspectives régionales</i>	<i>15</i>
5.2	ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE	15
5.2.1	<i>La structure économique.....</i>	<i>15</i>
5.2.2	<i>La croissance et les tendances macroéconomiques</i>	<i>16</i>
5.2.3	<i>Les finances du secteur public</i>	<i>17</i>
5.2.4	<i>La structure du commerce.....</i>	<i>17</i>
5.3	ANALYSE DES DÉVELOPPEMENTS SOCIAUX.....	18
5.3.1	<i>La pauvreté</i>	<i>18</i>
5.3.2	<i>La population et la santé.....</i>	<i>19</i>
5.3.3	<i>L'éducation</i>	<i>19</i>
5.4	L'ANALYSE DE LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE	20
5.5	ÉVALUATION DU PROCESSUS DE REFORME	20
5.5.1	<i>Les réformes politiques</i>	<i>20</i>
5.5.2	<i>Les réformes économiques</i>	<i>21</i>
5.5.3	<i>Les réformes sociales</i>	<i>22</i>
5.6	3.6 QUESTIONS TRANSVERSALES	22
5.6.1	<i>Les relations hommes-femmes.....</i>	<i>22</i>
5.6.2	<i>Le quat.....</i>	<i>23</i>
5.6.3	<i>La société civile.....</i>	<i>23</i>
5.6.4	<i>L'environnement</i>	<i>24</i>
6.	APERÇU DE LA COOPÉRATION COMMUNAUTAIRE PASSÉE ET EN COURS, COORDINATION ET COHÉRENCE.....	24
6.1	RELATIONS UE - YEMEN	24
6.2	APERÇU DE LA COOPERATION AVEC LA CE PASSEE ET EN COURS	24
6.3	COHERENCE.....	25
6.3.1	<i>Les enseignements acquis.....</i>	<i>25</i>
6.3.2	<i>L'intégration d'autres politiques communautaires</i>	<i>26</i>
6.4	INFORMATIONS CONCERNANT LES PROGRAMMES DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE ET D'AUTRES DONATEURS.....	26
6.4.1	<i>L'harmonisation et l'alignement entre donateurs</i>	<i>26</i>
6.4.2	<i>Les États membres.....</i>	<i>27</i>
6.4.3	<i>Les autres donateurs</i>	<i>27</i>
7.	LA STRATEGIE DE REPOSE DE L'UE.....	28
7.1	RAISONNEMENT.....	28

7.2	OBJECTIFS STRATEGIQUES ET SECTEURS PRIORITAIRES DE LA COOPERATION CE/YEMEN	29
7.3	ANALYSE DES PRIORITES	30
7.3.1	<i>La promotion de la bonne gouvernance</i>	30
7.3.2	<i>La réduction de la pauvreté</i>	33
8.	ANNEXES	36
8.1	ANNEX 1: COUNTRY AT A GLANCE	36
8.2	ANNEX 2: MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS	41
8.3	ANNEX 3: COUNTRY ENVIRONMENTAL PROFILE	43
8.4	ANNEX 4: TABLE OF ONGOING PROJECTS OF THE EUROPEAN COMMISSION	49
8.5	ANNEX 5: TABLE OF EU MEMBER STATES' PROJECTS	51
8.6	ANNEX 6: PROJECTS OF OTHER DONORS	57
8.7	ANNEX 7: CONSULTATION ON SP/MIP	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

1. LISTE DES SIGLES

AOD :	Assistance officielle au développement
BMENA :	Broader Middle East and North Africa
CCG :	Conseil de coopération du Golfe
CE :	Communauté européenne
DAC:	<i>Development Assistance Committee</i>
DFID :	<i>Department For International Development</i>
DS :	Document de stratégie
DSP :	Document de stratégie par pays
DSRP :	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECHO :	<i>European Community Humanitarian Aid Office</i>
EDIC :	Etude diagnostique sur l'intégration au commerce
EM :	Etat membre de l'UE
FMI :	Fonds monétaire international
GPC:	General People's Congress
GTZ :	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH
ICD :	Instrument de coopération au développement
IEDDH :	Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme
LDC :	<i>Least Developed Country</i>
MDH :	Ministère des droits de l'homme
OCCA :	Organisation centrale de contrôle et d'audit
OCDE :	Organisation pour la coopération et de développement économique
OMC :	Organisation mondiale du commerce
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
	Objectif 1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim
	Objectif 2 Assurer l'éducation primaire pour tous
	Objectif 3 Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
	Objectif 4 Réduire la mortalité infantile
	Objectif 5 Améliorer la santé maternelle
	Objectif 6 Combattre le VIH/Sida, paludisme, et d'autre maladies
	Objectif 7 Assurer un environnement durable
	Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
ONG :	Organisation non-gouvernementale
PDRP :	Plan de développement pour la réduction de la pauvreté
PIB :	Produit intérieur brut
PIN :	Programme indicatif national
PIP :	Programme indicatif pluriannuel
PNUD :	Programme des Nations unies pour le Développement
RDH :	Rapport sur le développement humain
RSS :	Réseau de sécurité sociale
SAN :	Stratégie d'aide nationale
UE :	Union européenne

2. RÉSUMÉ

Le Yémen est un des pays les plus pauvres du monde, qui fait partie du groupe des pays les moins développés. Une croissance démographique élevée, un développement économique lent, des ressources pétrolières en baisse, des ressources hydriques limitées, un faible niveau de santé publique et d'éducation, une pauvreté généralisée, une mauvaise gouvernance et l'insécurité intérieure restent, combinés les uns aux autres, les défis principaux du pays. À l'heure actuelle, il est peu probable que le Yémen puisse atteindre l'un quelconque des objectifs du millénaire pour le développement avant 2015. Le gouvernement s'est engagé en faveur de la démocratisation, de la libéralisation économique et des réformes politiques et économiques. Néanmoins, cet engagement politique ne s'est pas encore traduit par des progrès concrets. En l'absence de telles réformes, la situation sociale et politique risque de se dégrader.

Le document de stratégie de la Commission européenne a été élaboré dans le cadre de l'accord de coopération entre la CE et le Yémen signé en 1997, ainsi que du partenariat stratégique pour la Méditerranée et le Moyen-Orient, adopté par le Conseil européen en 2004. La stratégie a été conçue en consultation étroite avec le gouvernement du Yémen, avec la communauté internationale et, en particulier, avec les États membres de l'UE, grâce aux enseignements tirés de la mise en œuvre du précédent document de stratégie par pays.

En 2004, le Yémen a été sélectionné par le projet du millénaire des Nations unies pour faire partie des huit pays pilotes auxquels il a été demandé de préparer un plan de développement basé sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En réponse, le gouvernement a élaboré le plan de développement pour la réduction de la pauvreté pour 2006-2010. Ce document définit trois objectifs principaux: i) améliorer les chiffres relatifs au développement humain, ii) maintenir une croissance économique supérieure et iii) réduire de moitié la pauvreté.

La stratégie se concentrera sur deux objectifs principaux, à savoir: la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté, et sera mise en œuvre grâce à des interventions portant sur un nombre limité d'axes. Les interventions spécifiques seront mieux décrites dans le Programme indicatif pluriannuel, qui indiquera plus concrètement le contenu, les objectifs et les résultats escomptés de chaque mesure. En conséquence, la stratégie de coopération CE/Yémen pour 2007-2013 sera structurée comme suit:

a) Objectif stratégique n°1: aider le gouvernement yéménite à promouvoir la bonne gouvernance par les mesures suivantes:

1. en aidant à la démocratisation grâce à l'appui aux institutions démocratiques du Yémen,
2. en promouvant les droits de l'homme et la société civile et
3. en appuyant les réformes du gouvernement yéménite dans le secteur judiciaire, dans l'administration civile et en aidant à la décentralisation.

b) Objectif stratégique n°2: conformément aux premiers objectifs du millénaire pour le développement, renforcer les capacités du gouvernement yéménite à lutter contre la pauvreté:

1. en aidant au développement du secteur privé grâce à l'appui au développement durable dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, ainsi qu'à l'appui aux réformes visant à améliorer le cadre réglementaire régissant les investissements, les affaires et le commerce et

2. en contribuant au développement du capital humain grâce à l'appui aux politiques en matière de santé reproductive et grâce au renforcement de l'offre de services de base.

Les interventions spécifiques seront décrites en détails dans le Programme indicatif pluriannuel qui indiquera les contenus, les objectifs et les résultats escomptés de chaque activité. Ils seront définis en accord avec les principales politiques et les instruments de la Commission, notamment l'Instrument de coopération au développement (ICD), l'Instrument pour la stabilité, l'IEDDH et les programmes thématiques. Des activités dans le domaine de l'éducation tertiaire seront considérées dans le contexte d'une approche visant l'ensemble du Moyen-Orient.

3. LA POLITIQUE ET LES INSTRUMENTS COMMUNAUTAIRES DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

3.1 Le contexte politique

Le Yémen est un pays confronté à une multitude de problèmes politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Au cours des dernières années, des efforts importants ont été déployés par le gouvernement, ainsi que par les donateurs internationaux, pour relever les défis fondamentaux du pays. Pourtant, les principaux indicateurs économiques et sociaux ne montrent que de faibles signes d'amélioration. Les problèmes sont aggravés par les difficultés du gouvernement à traduire ses engagements en faveur des réformes en actions politiques opérationnelles.

La fragilité du Yémen en tant qu'État et la complexité des problèmes qui l'affectent ont contraint l'UE à situer ses relations dans une perspective plus large, avec le démarrage du dialogue politique et l'adoption d'une déclaration conjointe, en 2004. Par cette approche, l'UE entend mener de manière intégrée des actions visant à la stabilité, à la sécurité et à la bonne gouvernance, en se concentrant sur la coopération au développement dans cette perspective. Aux fins de garantir la continuité du dialogue, des réunions trimestrielles de dialogue politique se tiendront à Sana'a entre le gouvernement yéménite et les chefs de mission de l'UE. Ce dialogue permettra aux parties d'exercer un suivi sur les engagements pris au niveau supérieur, de faire rapport sur l'évolution et de discuter de mécanismes concrets pour la mise en œuvre des mesures convenues sur la base de la déclaration de Sana'a et de la déclaration conjointe UE-Yémen.

Par le partenariat stratégique conclu avec la Méditerranée et le Moyen-Orient, adopté par le Conseil européen de juin 2004, l'UE vise à nouer des relations avec des pays de la région afin de poursuivre le processus de réforme politique et économique. Le partenariat stratégique se donne pour objectifs:

- de poursuivre le dialogue politique entre l'UE et le Yémen,
- d'appuyer les efforts déployés par le Yémen pour entreprendre les réformes politiques et économiques nécessaires,
- de faciliter l'intégration du Yémen dans le contexte régional et international et
- d'encourager le processus démocratique et le respect des droits de l'homme au Yémen.

Il convient de souligner que le Yémen contribue activement aux efforts du G8 pour promouvoir la démocratie et le développement économique dans la région, par le biais du BMENA et du Forum pour l'avenir.

3.2 Les objectifs du traité de l'UE concernant la coopération extérieure – politique de développement de l'UE pour 2005

La coopération au développement demeure un élément essentiel de nos relations bilatérales avec le Yémen. La stratégie d'intervention sera alignée sur les objectifs généraux indiqués à l'article 177 du traité CE, et visera à encourager:

- 1) le développement économique et social durable,
- 2) l'intégration progressive des pays en développement, au sein de l'économie mondiale et
- 3) la campagne de lutte contre la pauvreté.

Une nouvelle politique européenne de développement a été définie pour refléter le changement de circonstances, c'est-à-dire le consensus renforcé sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le contexte de sécurité et l'impact grandissant de la mondialisation. La politique de développement de l'UE place l'éradication de la pauvreté au centre de ses préoccupations et souligne l'importance du partenariat avec les pays en développement, qui sera fondé sur des stratégies de réduction de la pauvreté. La politique de développement devrait aussi contribuer à l'objectif général qui prévoit de développer et de consolider la démocratie et l'état de droit, et à encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Mais les politiques de développement communautaires doivent aussi tenir compte de la formulation et de la mise en œuvre d'autres politiques communautaires affectant les pays en développement. Elle doit appliquer le principe de la concentration, en ciblant un nombre limité de domaines d'action. Les priorités seront identifiées grâce à un dialogue transparent avec les pays partenaires et aussi avec d'autres acteurs nombreux, sur la base d'une analyse conjointe, pour garantir l'harmonisation avec les autres donateurs.

Le 20 décembre 2005, l'UE a adopté la Déclaration de l'UE sur la politique de développement, connue également sous le nom de « consensus européen ».¹ Cette Déclaration donne, pour la première fois, une vision commune qui guide l'action de l'UE dans la coopération au développement, au niveau des Etats membres aussi bien qu'au niveau communautaire. La Déclaration identifie la réduction de la pauvreté dans le cadre d'un développement durable, y inclus l'atteinte des OMD, comme l'objectif primordial de la coopération au développement de l'UE. Elle souligne également que le partenariat et le dialogue de l'UE avec des pays tiers promouvra les valeurs communes du respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de paix, démocratie, bonne gouvernance, égalité des chances, l'État de droit, solidarité et justice, et l'engagement de l'UE en faveur d'un multilatéralisme effectif.

3.3 Les objectifs définis dans le règlement en la matière et dans l'accord régissant la coopération et les objectifs de coopération spécifiques à la région²

Dans le contexte des prochaines perspectives financières pour 2007-2013, en septembre 2004, la Commission a décidé de remplacer la gamme actuelle des instruments financiers conçus pour la coopération internationale. Un nouvel instrument financier entrera en force au début de 2007, l'instrument de développement et de coopération économique (ICD) qui vise à fournir une aide pour tous les types de coopération avec les pays en développement, et notamment le Yémen. Un certain nombre de principes généraux régissent le règlement et notamment la compatibilité, la coordination entre politiques de coopération, la coordination avec les autres donateurs bilatéraux ou multilatéraux, ainsi que le respect des droits de l'homme, des principes de la démocratie et de l'État de droit.

Outre l'instrument géographique bilatéral, le Yémen pourrait aussi être éligible au titre de fonds supplémentaires en vertu des **programmes thématiques** adoptés pour la nouvelle période financière :

- migration et asile ;

¹ Déclaration conjointe du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission sur la politique de développement de l'Union européenne, intitulée « Le consensus européen », signée le 20 décembre 2005 ; Journal officiel C46, 24.02.2006, p. 1.

² Au moment de préparer le présent document de stratégie, les divers règlements se trouvaient toujours au stade de la discussion entre les différentes instances communautaires.

- investir en des personnes ;
- environnement et gestion durable des ressources naturelles, y inclus l'énergie ;
- acteurs non-étatiques et autorités locales dans le développement ;
- sécurité alimentaire.

Le Yémen devrait aussi pouvoir avoir accès au nouvel **Instrument de stabilité**, qui vise à fournir une aide financière, économique et technique afin de faire face à trois défis fondamentaux, à savoir:

- l'insécurité politique, les crises et les menaces pour les droits de l'homme, pour la démocratie et l'état de droit ;
- la sécurité civile ;
- les menaces technologiques ou nucléaires.

Finalement, le Yémen devrait pouvoir bénéficier de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) qui se concentrera, pendant la période 2007-2010, sur les priorités suivantes :

- élargir le respect des droits de l'homme, notamment des libertés fondamentales d'expression et d'association, et la protection des défenseurs des droits de l'homme ;
- empêcher ou réduire la prédominance de la torture, assister à combattre l'impunité et la culture de violence qui l'entoure, et contribuer à établir la justice et à réhabiliter ceux qui en sont les victimes ;
- renforcer le rôle de la société civile dans la promotion de droits de l'homme et de la réforme démocratique, en contribuant à la résolution des conflits et en développant la participation et la représentation politiques ;
- renforcer le cadre international pour la protection des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la justice, et pour la promotion de la démocratie ;
- construire la confiance en des processus électoraux démocratiques en développant davantage l'observation électorale.

4. LE PROGRAMME POLITIQUE DE LA REPUBLIQUE DU YEMEN

4.1 Contexte

Le Yémen est un pays à revenu faible. Sa population s'élève à 19,7 millions d'habitants et son PIB est approximativement de 580 \$ par personne. Le Yémen fait partie du groupe des pays les moins développés et est un des pays les plus pauvres de la planète pour ce qui concerne presque tous les aspects du bien-être humain. Le rapport sur le développement humain du programme de développement des Nations unies pour 2005, place le Yémen en 151ème position sur les 177 pays repris dans son index de développement humain. Le Yémen est de loin le pays le plus pauvre de la région élargie du Moyen-Orient et il semble peu probable qu'il soit capable de satisfaire à aucun des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies, fixés pour 2015, à l'exception du secteur de l'éducation.

L'image d'ensemble présente de nombreux éléments préoccupants et, au cours des prochaines années, le gouvernement devra traiter de nombreuses questions avec urgence et sérieux. La croissance démographique importante, le développement économique lent, la production

pétrolière en déclin, le taux de chômage élevé, l'épuisement des ressources hydriques, la pauvreté généralisée, les préoccupations pour la sécurité liées aux menaces terroristes et aux tensions tribales, demeurent les principaux obstacles entravant tout développement durable. Tous ces défis sont relevés par une administration et un système judiciaire autant faibles qu'inefficaces. Mais la rareté des ressources et la faible capacité de mise en œuvre ne constituent pas les uniques raisons expliquant le peu de résultats obtenus. En effet, le processus de prise de décision est souvent lent et gêné par des intérêts spécifiques qui ne sont pas toujours compatibles avec l'objectif d'amélioration de la situation socio-économique et des conditions de vie de la population.

Pour faire face à ces défis différents, il est impératif que le gouvernement entreprenne des réformes politiques et économiques en profondeur, visant à améliorer la gouvernance et à créer un cadre approprié en vue de progresser dans le sens des objectifs définis. Pourtant, malgré les efforts déployés, le rythme des réformes reste trop lent pour pouvoir faire face aux problèmes qui affectent le pays. Le gouvernement éprouve des difficultés de taille dans la mise en œuvre d'autres réformes cruciales, telles que la réforme du service civil, du système judiciaire et la décentralisation. À cet égard, le renforcement des relations avec l'UE, grâce au démarrage d'un dialogue politique et à l'intégration du Yémen dans le partenariat stratégique, pourrait représenter une opportunité de recevoir l'aide nécessaire et pour encourager la mise en œuvre du programme de réforme.

4.2 Le programme du gouvernement

Depuis de longues années, le gouvernement tente de promouvoir un programme de réformes afin de bâtir un état moderne et viable. Sous la pression des donateurs internationaux pour qu'il intensifie ses efforts afin de promouvoir ses réformes politiques, le gouvernement a récemment adopté un cadre d'action détaillé pour promouvoir une réforme complète visant à la bonne gouvernance et couvrant le système judiciaire, les droits de l'homme, la liberté de la presse, la lutte contre la corruption, la démocratisation, les réformes économiques, les finances publiques, le service civil, ainsi qu'une réforme de l'environnement d'affaires, dans le pays. Le gouvernement a d'ores et déjà approuvé le cadre qui prévoit la mise en œuvre de l'ensemble des réformes, pendant la période 2006-2007. Ce cadre définit un ensemble d'objectifs politiques et de mesures pratiques qui reflètent l'engagement de faire progresser le programme de réforme du Yémen, et comprend la mise en place des mécanismes et mesures suivants:

- un comité technique de bonne gouvernance,
- un comité technique de CPIA (évaluation de la politique et des institutions du pays) et de CPPR (examen de la performance du programme du pays),
- une commission nationale indépendante de lutte contre la corruption,
- une commission technique indépendante chargée des marchés publics et des appels d'offres,
- des améliorations à la législation en matière de marchés publics, visant à garantir une plus grande transparence et une plus grande rigueur des procédures visant à sauvegarder les fonds publics,
- des modifications de la législation concernant l'autorité judiciaire et visant à renforcer encore l'autonomie financière et administrative du pouvoir judiciaire, comprenant une restructuration du système judiciaire, des tribunaux commerciaux, etc.,
- des mesures permettant de créer un environnement favorable aux affaires.

S'agissant des réformes économiques, la politique du gouvernement s'inspire de la nouvelle facilité du FMI pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Au milieu des années 1990, le Yémen a entrepris un programme de stabilisation et d'ajustement structurel visant à juguler les déficits du budget de l'État, à diminuer l'inflation et à encourager une croissance durable fondée sur les investissements, à privatiser les entreprises publiques, à réduire les effectifs du service civil tout en améliorant ses performances. Dans ce cadre, des décisions importantes ont été adoptées, telles que la réduction des tarifs douaniers et des subventions allouées aux dérivés du pétrole.

Depuis 1996, plusieurs plans ont été conçus pour encourager le développement et réduire la pauvreté. Au cours des dernières années, la politique de réforme économique du gouvernement a suivi le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) 2002-2005, appuyé par la communauté des donateurs internationaux représentée lors de la réunion du groupe consultatif qui s'est tenue à Paris, en octobre 2002. L'objectif clé du DSRP était de réduire la pauvreté de 13,1 % grâce à des interventions menées dans quatre domaines différents, à savoir: la croissance économique, le développement des ressources humaines, l'amélioration des infrastructures et le renforcement du système de protection sociale. Dans le cadre du DSRP, certaines initiatives importantes ont été entreprises par le gouvernement yéménite, avec l'aide de la communauté internationale, afin de mettre en œuvre des stratégies dans des secteurs fondamentaux tels que l'éducation de base, l'enseignement technique, la formation continue et le secteur de l'eau.

Selon le rapport d'avancement publié par le gouvernement en mai 2005, la stratégie de réduction de la pauvreté n'a pas entraîné les résultats escomptés du fait de la faiblesse de l'analyse initiale, mais aussi de la surestimation des capacités du gouvernement à mettre efficacement en œuvre la stratégie. Le processus a souvent été considéré par le gouvernement comme une façon d'accéder à des fonds supplémentaires et un exercice obligatoire, plutôt que comme un cadre stratégique visant à la réduction de la pauvreté.

La pierre angulaire de la politique du gouvernement yéménite pour les années à venir sera le nouveau plan de développement pour la réduction de la pauvreté, qui se base sur l'objectif du Millénaire pour le développement. En 2004, le Yémen a été sélectionné par le projet de millénaire des Nations unies comme un des huit pays pilotes pour préparer un plan de développement basé sur l'objectif du Millénaire pour le développement. C'est ainsi que le gouvernement a récemment approuvé le troisième plan de développement pour la réduction de la pauvreté pour la période 2006-2010 (PDRP), élaboré sur la base d'une analyse ODM du pays, menée en 2005 avec la participation de plusieurs parties prenantes nationales et de donateurs. Ce PDRP réaffirme l'engagement du Yémen à poursuivre des réformes sociales, politiques et économiques, dans le but de renforcer la démocratisation, d'améliorer la gouvernance, d'améliorer la participation des citoyens au processus de développement et de relever le niveau de vie de la population. Le PDRP identifie la croissance démographique importante, l'insuffisance des ressources hydriques, le taux de chômage élevé, le faible développement des ressources humaines et la fragilité des structures, comme des défis majeurs à relever. Pour le long terme, le gouvernement a défini trois objectifs: faire passer le Yémen du groupe de développement faible des ressources humaines au groupe de développement moyen [1] pour 2025, atteindre une croissance économique plus élevée (supérieure à 7 %) et réduire la pauvreté de moitié pour 2015 (par rapport au niveau de 1998). Pour le court terme, le plan axé sur la pauvreté repose sur sept "*piliers stratégiques*":

- stimuler la croissance économique (investir dans des secteurs prometteurs, appuyer les PME et exploiter les réserves de gaz naturel);
- renforcer la réforme économique (budget de l'État, système bancaire et politique fiscale);

- améliorer le capital humain afin d’atteindre les ODM (sensibiliser davantage encore aux questions touchant à la population, améliorer l’éducation, la santé, l’approvisionnement en eau/assainissement, durabilité de l’environnement);
- renforcer la bonne gouvernance (moderniser le service civil, renforcer le système judiciaire, développer la capacité institutionnelle, renforcer la responsabilité et la transparence);
- aider à la décentralisation du développement local et rural (développer la capacité institutionnelle, renforcer la condition des femmes);
- s’intégrer aux économies régionales et internationales (adhésion à l’OMC) et
- renforcer le partenariat avec le secteur privé, la société civile et la communauté des donateurs.

5. ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

5.1 Analyse de la situation politique

5.1.1 Le système politique

Suite à son unification, en mai 1990, le Yémen est devenu un état démocratique fondé sur un système parlementaire multipartite, élu directement par les citoyens. Le pouvoir exécutif est constitué du président et du conseil des ministres (le gouvernement). Le président est élu au suffrage direct et son mandat a récemment été prolongé de cinq à sept ans. Le conseil des ministres est nommé par le président, sur le conseil du premier ministre. Le pouvoir législatif est constitué du conseil de la *Shura* (la chambre haute) et de la chambre des représentants (le parlement). Les 111 membres de la *Shura* sont nommés par le président. Les 301 députés de la chambre des représentants sont élus au suffrage direct tous les six ans.

Compte tenu des normes en vigueur dans la région, la démocratie est raisonnablement bien développée au Yémen. Cependant, les progrès pour aller dans le sens d’une pleine démocratie, ont été lents au cours des dernières années, étant donné que les élections ont principalement eu pour résultat de renforcer le pouvoir du gouvernement. Le Congrès général du peuple (General People’s Congress (GPC)) au pouvoir, a consolidé sa position également grâce à des décisions élargissant les prérogatives de l’exécutif et limitant les pouvoirs du parlement; citons pour exemple, l’élargissement des droits législatifs au conseil de la *Shura*, nommé par le président. L’opposition, et aussi de plus en plus l’équipe parlementaire du parti au pouvoir, manifeste un certain degré de concurrence politique, mais le principal parti d’opposition, la Congrégation islamique pour la réforme (*Islah*) n’a pas sérieusement mis au défi la politique gouvernementale.

Une série de processus et d’institutions complexes et interconnectés, déterminent les schémas de développement au Yémen. Tandis que de nombreux aspects représentent une gageure, on distingue aussi des tendances positives et des éléments qui se préoccupent de la réforme. Les structures d’incitation au sein du gouvernement ne sont pas clairement alignées sur les besoins de développement, puisque la responsabilisation ne crée pas une pression suffisante pour passer à l’exécution. Les groupes d’influence consistent en éléments qui se recoupent entre eux au sein de la direction politique et comprennent aussi les forces armées, les chefs de tribus (les sheikhs) et certains responsables de haut niveau, qui entretiennent des rapports avec le secteur privé.

Les trois élections multipartites qui ont eu lieu pour le Parlement en 1993, 1997 et 2003 et les élections présidentielles de 1999, ont été jugées suffisamment libres et équitables par les observateurs internationaux, malgré certains vices de forme. Les dernières élections, en 2003, ont vu une large concurrence se mettre en place, puisque 22 partis étaient en lice. Par ailleurs, la participation des électeurs a été bonne (le taux de participation s'est élevé à 76,5 %). Ces élections ont entraîné un renforcement du pouvoir du parti en place: le GPC a gagné avec une large majorité en remportant 58 % des suffrages et 76 % des sièges, l'Islah a obtenu 22 % des suffrages et 45 sièges, tandis que le parti socialiste du Yémen a remporté 5 % des suffrages et 7 sièges. Ces élections se sont caractérisées par un manque d'uniformité au niveau des procédures, ainsi qu'un manque de transparence. La représentation des femmes s'est limitée à une seule et unique députée, démontrant les obstacles extrêmement sérieux à la participation et à la représentation politique des femmes. Les partis d'opposition ont souffert d'un accès limité aux médias, du fait du contrôle du gouvernement sur la télévision et la radio, cruciales dans un pays où 50 % de la population est constituée d'illettrés. Les prochaines élections parlementaires devraient se tenir en 2009, tandis que les prochaines élections présidentielles auront lieu en septembre 2006. Elles seront couplées avec des élections municipales.

5.1.2 Le système judiciaire

La constitution garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire. Malgré des efforts de réforme, il demeure le plus faible des trois pouvoirs: il est sérieusement handicapé par un manque d'efficacité, par la corruption et par les interférences du pouvoir exécutif. Le système des tribunaux souffre aussi d'un manque de ressources adéquates, qui limite sa capacité à former et à recruter des juges qualifiés, ainsi que celle à faire appliquer ses décisions. La loi permet un système de jugement tribal pour les affaires qui ne sont pas criminelles, bien qu'en pratique les "juges" tribaux rendent souvent des décisions aussi pour les affaires criminelles. Les personnes emprisonnées en vertu du système tribal ne sont généralement pas inculpées formellement d'un crime, mais sont publiquement accusées de leur transgression. Quelque 70 % des conflits seraient réglés par jugement tribal. Les défis sont aussi nombreux en ce qui concerne l'accès à la justice, particulièrement pour les femmes et les autres groupes vulnérables. Le système judiciaire est largement perçu comme un système ouvert aux abus et les individus tendent à n'avoir de contact avec lui qu'en dernier ressort. Les études sur les limitations du secteur privé font apparaître que l'absence de système judiciaire pour les affaires commerciales qui fonctionne, constitue un des facteurs principaux de dissuasion. Les tensions entre l'état de droit institué par la constitution, d'une part, et les règles et pratiques tribales, d'autre part, constitue un défi supplémentaire.

La corruption est très répandue. Elle porte particulièrement préjudice à ceux qui ont le moins de pouvoir et de ressources, c'est-à-dire aux pauvres. Au niveau de l'impact sur l'économie, la corruption finit par être un "tueur d'accords" pour de nombreuses initiatives. S'occuper de ce problème ne sera chose aisée en raison des intérêts. Les conditions pénitentiaires demeurent mauvaises et, on constate régulièrement des cas d'arrestation et de détention arbitraires. Les prisons sont en grande partie remplies par des individus en attente de jugement, souvent emprisonnés pendant des années sans avoir été formellement inculpés.

5.1.3 Les droits de l'homme et les médias

Au cours de ces dernières années, le Yémen a réitéré son engagement en faveur de la protection des droits de l'homme, comme en témoignent la création du ministère des Droits de l'homme (MDH), l'unique ministère dirigé par une femme, en 2003, ainsi que la conférence qui s'est tenue à Sana'a, en 2004. Le Yémen figurait parmi les premiers états de la région à ratifier les principales conventions internationales en matière de droits de l'homme; il n'a cependant ratifié aucun des protocoles optionnels.

Malgré ces avancées, le chemin à parcourir reste ardu. Toute une série de droits sociaux, économiques et politiques continuent à être niés à des parties importantes de la société. Les cas de torture et de mauvais traitement rapportés sont souvent rapportés, tandis que la peine de mort continue à être décidée, qu'au moins trente personnes ont ainsi été exécutées en 2003 et que des centaines de détenus ont été punis de la peine capitale³. De plus, l'existence de certaines habitudes, traditions, pratiques culturelles et religieuses, entraîne des discriminations importantes à l'égard des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables⁴, particulièrement dans le droit concernant la famille et le statut personnel, y compris la législation en matière d'héritage. Cette discrimination explique aussi le faible taux de représentation dans les instances de décision. Enfin, on note un manque de mesures pour lutter contre la violence sexuelle et domestique, ainsi qu'un manque de textes législatifs pour pénaliser de telles violences.

Il existe au Yémen une presse écrite vigoureuse et politiquement engagée. Bien que la constitution garantisse la liberté de parole et la liberté de la presse 'dans les limites de la loi', les journalistes sont confrontés à des mesures répressives, comprenant l'emprisonnement, la détention, les amendes et des peines de prison en suspens⁵. Un récent projet de loi sur la presse, approuvé par le cabinet, introduit certaines améliorations en protégeant les journalistes contre l'emprisonnement pour des motifs liés à leur profession, mais augmente dans le même temps le contrôle de l'État et limite l'accès à la profession. En raison d'un taux d'analphabétisme avoisinant les 50 % de la population totale (hommes: 70 %, femmes: 30 %), l'influence de la presse écrite est beaucoup plus limitée que celle de la télévision ou de la radio, qui sont soumises au contrôle du ministère de l'Information.

5.1.4 La sécurité

La situation stratégique du Yémen et ses frontières perméables, combinées avec l'incapacité du gouvernement à contrôler l'ensemble du territoire, sont autant de facteurs expliquant pourquoi le pays est devenu un havre de paix potentiel pour les groupes de terroristes, ainsi qu'un lieu de transit, tant pour les militants que pour l'équipement. Le gouvernement s'est joint à la guerre lancée par les États-Unis contre la terreur, après les attaques du 11 septembre, et lutte contre les extrémistes islamistes, partageant des renseignements sur la sûreté avec les États-Unis et permettant la présence de troupes américaines dans le pays. Sa coopération dans la chasse aux fondamentalistes islamistes hors de son territoire, lui a valu les éloges des capitales occidentales mais a fait croître l'hostilité au sein de la population.

La dimension interne de la sécurité ne devrait pas être sous-estimée car la majorité des incidents présentés comme liés au terrorisme international, sont davantage de nature intérieure. La société yéménite reste soumise à la forte influence de la structure tribale qui a dominé le pays à travers l'histoire et présente effectivement des éléments complexes, générateurs de conflits. La dynamique tribale et les tensions religieuses sont étroitement mêlées aux menaces terroristes et aux préoccupations économiques. Les disparités entre la campagne et la ville, la pauvreté généralisée, une distribution inéquitable des ressources et un

³ Rapport d'Amnesty International, 2004.

⁴ Parmi ceux-ci, il convient de mentionner tout particulièrement les *Akhdam*, une minorité ethnique comprenant quelque 200 000 individus. Leur nom signifie littéralement 'serviteurs', en arabe. Ce groupe souffre d'attitudes négatives de la part du public, en conséquence de quoi il est situé au niveau inférieur de l'édifice social. Il leur est interdit de se marier avec des personnes d'autres classes, mais aussi de fréquenter des gens n'appartenant pas à leur groupe.

⁵ Selon l'index mondial de liberté de la presse, le Yémen est en 135^{ème} position sur 167 pays.

désenchantement populaire du fait de la corruption, de la lenteur des réformes et de la démocratisation, alimentent un sentiment de mécontentement au sein du public, tout en laissant le pays exposé aux mouvements des militants radicaux islamistes. La circulation importante d'armes⁶, couplée avec le faible contrôle exercé par le gouvernement sur des parties importantes du territoire, augmentent le risque de regain de violence, comme cela a récemment été le cas dans la province de Saadha, au nord du pays.

5.1.5 Les relations internationales et les perspectives régionales

Le Yémen a été plus présent sur la scène internationale, comme en témoigne l'organisation – en janvier 2004 – de la conférence de Sana'a sur la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et le tribunal criminel international, ainsi que sa participation à la réunion des G8 qui s'est tenue en 2004. L'engagement du pays dans la lutte contre le terrorisme et en faveur du processus de démocratisation, a attiré l'attention de la communauté internationale.

Après une période difficile qui a suivi le refus – de la part du Yémen - à appuyer la résolution des Nations unies contre l'Irak pendant la première guerre du Golfe, les relations entre le Yémen et le Conseil de coopération du Golfe (GCC) connaissent une amélioration. En particulier, la solution à un différent frontalier opposant le Yémen à l'Arabie Saoudite, en 2000, a permis un rapprochement politique entre les deux pays. Le Yémen a posé sa candidature pour devenir membre du GCC mais, jusqu'à présent, n'est parvenu qu'à participer à quatre comités (santé, éducation, travail et sport). Compte tenu des disparités économiques, des préoccupations liées à la sécurité et des différences politiques, il est peu probable que le Yémen devienne membre à part entière du GCC dans un proche avenir. Le problème de l'isolation du Yémen reste donc entier; cependant, la participation du pays au partenariat stratégique avec l'UE, pourrait constituer une perspective intéressante.

Aux fins de développer des liens régionaux sur le plan de l'économie et de la sécurité, le gouvernement yéménite entretient des relations étroites avec des pays d'Afrique et en particulier avec le Soudan et l'Éthiopie. Le Yémen joue un rôle actif de médiateur afin de résoudre des conflits internes, vis-à-vis de son voisin, la Somalie. Son engagement dans ce sens s'explique par la préoccupation pour le nombre croissant de réfugiés somaliens qui atteignent ses côtes. L'Érythrée a quant à elle critiqué ouvertement le rapprochement entre ses voisins et le Yémen.

5.2 Analyse de la situation économique

5.2.1 La structure économique

Le Yémen est un pays de revenu faible. Son économie est en grande partie tributaire du pétrole et de l'agriculture. En 2004, la part du pétrole représentait 72 % des revenus du gouvernement, plus de 86 % des bénéfices provenant des exportations et approximativement 15 % du PIB. Cette dépendance rend les comptes extérieurs et fiscaux du Yémen fortement tributaire des fluctuations des prix internationaux du pétrole. Mais l'inquiétude la plus grande

⁶ Si les estimations populaires situent le nombre des armes de petit calibre entre 50 et 60 millions, une étude menée en 2003 affirme quant à elle que les chiffres de 6 à 9 millions seraient plus vraisemblables (www.smallarmssurvey.org). Bien que considérablement réduits, ces nouveaux chiffres n'amoindrissent pas le statut du Yémen comme une des sociétés les plus armées au monde, autant si on considère l'armement par personne que leur caractère très meurtrier, mais il ne s'agit cependant pas du pays le plus armé [Les armes circulant au Yémen sont-elles en moyenne plus meurtrières qu'ailleurs? Le caractère meurtrier peut être défini non seulement en termes potentiels, mais aussi en termes pratiques.

pour l'avenir, vient de l'appauvrissement des ressources⁷. Au rythme actuel de production (400 000 barils/jour), les réserves pourraient être épuisées dans tout le pays, dans cinq à quatorze ans. Le Yémen a récemment stimulé à nouveau l'exploitation de son secteur gazier, dont on estime les réserves à 16 trillions de pieds cubiques (1 pied = 0,3048 m), ce qui donnerait plus de temps au pays pour diversifier son économie.

Malgré une part de moins en moins importante dans le PIB, l'agriculture (y compris la pêche et la culture du *qat*) demeure le pilier de l'économie intérieure. Elle emploie 54 % de la population active et contribue aux moyens d'existence des deux tiers de la population, tout en représentant une part de 20 % du PIB. Elle se caractérise par une orientation de marché, une dépendance vis-à-vis de l'irrigation qui a permis au pays d'être autonome en ce qui concerne les fruits et les légumes, et une explosion de la culture du *qat*. La production pourrait avoir une croissance plus rapide. Cependant, afin d'être durable, toute augmentation de la production devrait aller de pair avec une utilisation rationnelle de l'eau d'irrigation et avec des investissements dans des travaux garantissant la conservation de l'eau. Avec ses 2 500 km de côtes, le pays bénéficie de ressources en poissons à la fois assez considérables et d'une grande valeur. L'industrie du poisson est sous-développée et les niveaux de production atteignent un quart de sa capacité. On estime que ce secteur pourrait contribuer jusqu'à 5 % du PIB, alors qu'actuellement sa part ne correspond qu'à 0,85 % du PIB. Néanmoins, toute utilisation plus importante des richesses de la pêche risque, au cas où elle ne serait pas gérée convenablement, d'entraîner un épuisement des réserves.

Les services constituent le secteur le plus important au Yémen. Il représente environ 54 % du PIB et est dominé par les services publics (20,5 %), suivi par les transports (13,2 %). Le tourisme a un potentiel, mais son développement exigera avant tout une amélioration de la situation de sécurité, de l'infrastructure, ainsi que du niveau des services pour attirer un nombre plus grand, mais aussi plus stable, de touristes. L'industrie est confrontée à plusieurs problèmes structurels tels que le manque de main-d'œuvre qualifiée, la contrebande et le dumping, l'accès limité au crédit, la faiblesse des infrastructures et des installations et l'existence d'un système juridique peu propice à l'exercice des activités industrielles. Le secteur de l'industrie représente 27,3 % du PIB. Ce pourcentage tient compte de la production pétrolière, qui représente 13,6 %. Le secteur industriel non-pétrolier est limité (11,6 % du PIB). Il s'agit principalement d'activités de traitement de denrées alimentaires et de la production de produits métalliques mixtes.

5.2.2 La croissance et les tendances macroéconomiques

La croissance économique et les investissements sont faibles depuis 2000. Le taux de croissance du PIB est tombé de 4,6 % en 2001 à 2 % en 2004 et est insuffisant pour compenser la croissance démographique de 3,0 %. Le PIB par personne est inférieur au niveau atteint avant la guerre du golfe de 1990. La croissance du PIB lié au secteur pétrolier est tombée de 1,3 % en 2001 à -5,9 % estimés en 2004. La croissance du PIB lié au secteur non-pétrolier a progressivement diminué, de même que les investissements privés et les dépenses publiques. L'inflation reste élevée – elle se situe aux alentours de 12 % - et est due à la forte augmentation des prix des denrées alimentaires. En 2004, les investissements publics ont représenté 64,2 % du PIB, tandis que les investissements privés sont passés de 31,8 % à 66% en 1995. Ces chiffres sont une cause majeure de préoccupation, étant donné que les

⁷ Les réserves pétrolières prouvées du Yémen, s'élèvent à 750 millions de barils, répartis entre neuf champs pétroliers. Le gouvernement et les compagnies pétrolières estiment que, si l'on inclut des réserves récupérables et probables, le chiffre pourrait atteindre 1,4 milliards de barils.

investissements privés encouragent la croissance et l'emploi futurs, tandis que les dépenses publiques diminueront du fait du déclin de la production pétrolière. Les dépenses publiques sont allouées 'de manière inefficace' (salaires du secteur public, subventions au secteur pétrolier) et il faudrait qu'elles soient redistribuées pour des activités capables de promouvoir la profitabilité des investissements privés.

La dette extérieure du Yémen est estimée à 5,9 millions de dollars, à l'été 2005 (39 % du PIB). Les réserves de devises étrangères peuvent garantir des importations pour une durée de 16 mois et continuent à augmenter, mais elles sont menacées par la tendance négative de la balance des comptes qui peut enregistrer un déficit en 2005, malgré l'augmentation des prix pétroliers. Officiellement, le chômage a augmenté de 13,2 % en 2002 à 14,8 % en 2004. Mais, selon des estimations, il atteint 40 %. Le taux de chômage risque de continuer à augmenter de manière importante dans un proche avenir, puisque quelque 50 % de la population ont moins de 15 ans et qu'on estime que le marché devra absorber pas moins de 250 000 nouveaux demandeurs d'emploi chaque année. L'agriculture (y compris le secteur de la pêche) demeure le secteur principal, en employant 54 % de la main-d'œuvre, suivi par les services (23 %), l'industrie (12 %) et l'administration publique (11 %).

5.2.3 Les finances du secteur public

Alors que le Yémen était parvenu à réduire son déficit fiscal à la fin des années 1990, en 2002, la balance était à nouveau négative. Le déficit fiscal s'est multiplié par 5 depuis, puisque les dépenses publiques se sont multipliées comme des champignons. Il était estimé à 4,5 % du PIB en 2004, par rapport à 1,2 % en 2002 et à 5,2 % en 2003. Les revenus ont progressivement augmenté entre 2002 et 2004, mais principalement grâce aux revenus pétroliers, estimés à 72 % du chiffre total en 2004. Les taxes – directes et indirectes – constituent la principale source de revenus non-pétroliers (7,4 % du PIB). Les dépenses publiques ont augmenté au cours des deux dernières années, mais cette augmentation a été allouée à des dépenses publiques autres que les investissements, c'est-à-dire à des subventions, à des dépenses militaires et aux salaires des fonctionnaires. Le Yémen doit réformer sa politique monétaire et en matière de taux de change, et renforcer sa politique fiscale afin de parer à l'inflation et au niveau d'endettement.

5.2.4 La structure du commerce

La balance commerciale du Yémen a été positive entre 2000 et 2004, mais a progressivement baissé de 1,170 milliard de dollars à 626 millions de dollars. La balance actuelle peut enregistrer un léger déficit cette année, principalement du fait de la baisse de la production pétrolière qui n'a été que partiellement compensée par l'augmentation de prix. Le commerce extérieur du Yémen est dominé par ses exportations pétrolières, qui représentent 86 % des gains. Pour le reste, les bénéfices proviennent principalement de la réexportation de denrées alimentaires et de bétail (4,3 %), mais aussi de l'exportation de machines et d'équipement de transport (2,2 %). En 2004, les principaux pays destinataires des exportations étaient la Chine (33,5 %), la Thaïlande (31,3 %) et Singapour (7,2 %), tandis que les États-Unis étaient en 9^{ème} position avec 1,8 % du total des exportations. Le Yémen est nettement importateur pour toutes les catégories principales de produits, à l'exception des produits dérivés du pétrole. En 2003, les importations ont été dominées par les machines et l'équipement de transports (26,4 % de la valeur), mais aussi par les denrées alimentaires et le bétail (23,5 %). Il convient de souligner l'augmentation rapide des importations de combustibles minéraux et de lubrifiants, qui ont presque quadruplé depuis 1999 et représentent environ 15 % du chiffre total. 22,4 % des importations proviennent des États-Unis et 12,9 % des Émirats Arabes Unis (28,5 % des États arabes). Les autres pays principaux qui exportent vers le Yémen sont la Chine (9 %), ainsi que les États-Unis (4,4 %).

La CE offre une compétence internationale en vue de la préparation et de la coordination du processus d'adhésion du Yémen à l'OMC, grâce à un programme qui se poursuivra jusqu'en 2008. Le Yémen est devenu éligible au titre du Cadre intégré, un programme visant à renforcer la capacité des pays les moins développés à s'intégrer dans l'économie mondiale, ainsi qu'à recentrer le commerce dans la politique de développement nationale et dans le DSRP. Une équipe d'experts internationaux et locaux a élaboré une étude diagnostique sur l'intégration au commerce (EDIC), qui propose une stratégie visant à faire face aux questions commerciales critiques et établit une matrice d'assistance technique de projets et de programmes devant être entrepris afin de recentrer le commerce au sein de leurs politiques de développement national.

5.3 Analyse des développements sociaux

5.3.1 La pauvreté

Le Yémen est probablement le pays le plus pauvre du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord.⁸ En 1998⁹, lorsque la pauvreté a été mesurée pour la dernière fois, 41,8 % de la population n'avait pas assez d'argent pour satisfaire à ses besoins de base. 10,7 % de la population vivaient dans des conditions d'extrême pauvreté, avec moins d'un dollar par jour, un pourcentage unique dans la région. Compte tenu de la croissance négligeable du PIB par habitant, il est peu probable que le taux de pauvreté ait baissé de manière importante. Selon des estimations récentes, la pauvreté absolue a enregistré une faible baisse au cours de la période 1998-2003, pour se situer à 40,1 %. En 1998, les taux de pauvreté étaient supérieurs dans les régions rurales que dans les zones urbaines (45,0 % contre 30,8 %, respectivement), et avoisinaient 50 % dans cinq régions situées dans le sud ouest du pays. Dans l'ensemble, 78 % des pauvres vivent dans des régions rurales, difficiles d'accès en raison des montagnes escarpées ou du terrain désertique. L'accès limité à un enseignement de qualité réduit les chances de se tourner vers d'autres professions, tandis que la multiplication de la main-d'œuvre non-qualifiée du fait des taux de fécondité élevés, reste une stratégie de survie importante. D'autres catégories de pauvres comprennent les populations urbaines constituées de travailleurs revenus après avoir été déplacés lors de la guerre du golfe, ainsi que des familles qui ont quitté les régions rurales pour s'installer dans les zones urbaines. Les familles qui comptent dix membres ou plus avaient un taux de pauvreté de 50 %, par rapport au taux de moins de 1 % pour les familles de deux personnes ou moins.

Les réseaux de sécurité – officieux et officiels – figurent parmi les stratégies principalement utilisées par les plus pauvres pour faire face à la situation, les réseaux officieux occupant une place prépondérante. Les réseaux de sécurité officiels comprennent: 1) des programmes gouvernementaux de transfert d'argent liquide, tels que le Fonds de sécurité sociale; 2) des programmes de sécurité sociale, consistant principalement en fonds de pension pour les fonctionnaires, les forces de police et les forces armées et 3) des programmes visant à créer des postes d'emploi et appuyés par des donateurs tels que le Fonds social pour le développement, le Programme des travaux publics et les Programmes d'Accès aux régions rurales.

⁸ L'absence de tout indice de 'parité de pouvoir d'achat' approprié, ne permet pas d'évaluer si l'Iraq a un taux de pauvreté plus élevé ou plus faible. Cependant, tous les autres indicateurs de développement humain sont nettement inférieurs au Yémen.

⁹ Étude sur le budget des ménages, 1998.

5.3.2 La population et la santé

La population du Yémen a atteint 19,7 millions d'habitants à la fin de l'année 2004, avec un taux de croissance annuel de 3,1 % (le taux de 2,3 % étant la moyenne pour les pays les moins développés). Une note positive cependant: les indicateurs font apparaître une baisse du taux de fécondité totale de 6,8 enfants en 1997 à 5,8 enfants en 2003. Mais les projections actuelles indiquent que la population doublera presque en 20 ans. Quasiment la moitié de la population a moins de 15 ans, ce qui implique pour les années à venir une pression accrue sur le développement économique afin de fournir des postes d'emploi, de la nourriture et des services de base. La population est répartie de manière inégale dans l'ensemble des 21 régions et des quelque 41 800 villages: 24 % de la population vivent dans des zones urbaines et 74 % dans des villages de moins de 5 000 habitants, ce qui a un impact négatif sur l'offre des services de base.

Au cours de la dernière décennie, la santé de la population s'est améliorée au Yémen, malgré la modeste augmentation des dépenses publiques (de 1,4 % du PIB en 2002 à 1,9 % en 2004), toujours insuffisante pour offrir des soins de santé de base, de l'équipement et des fournitures médicales. Le Yémen se classe mieux que la moyenne des pays les moins développés pour ce qui est de la mortalité infantile et du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, mais ces tendances ont décéléré de manière inquiétante au cours des cinq dernières années. Les chiffres concernant la malnutrition des enfants placent le Yémen au même niveau que les pays sub-sahariens. La prédominance des maladies contagieuses reste importante, en particulier pour la malaria, la tuberculose, la rougeole et la méningite. En avril 2005, et pour la première fois depuis 2001, le virus de la polio a refait son apparition dans les plaines occidentales, situées sur la côte de la mer rouge.

5.3.3 L'éducation

Les niveaux d'éducation sont très bas au Yémen. Avec un taux d'inscription de seulement 65 % et un taux d'alphabétisation des adultes d'à peine 39 %, le Yémen est loin derrière les autres états arabes et beaucoup de pays les moins développés. Néanmoins, le pays a fait de grands progrès dans l'amélioration de l'accès à l'éducation, grâce à l'engagement important du gouvernement et de quelques donateurs. Les derniers chiffres indiquent que le niveau d'alphabétisation des adultes a augmenté pendant la dernière décennie, de 32,7 % en 1990 à 49 % en 2002 (ce niveau demeurant bas si par rapport aux 54,2 % pour les pays les moins développés et aux 64,1 % pour les états arabes). Au niveau de l'ensemble du pays, 69,1 % des filles de dix ans ou plus et 27,3 % des garçons sont illettrés.¹⁰ Les inscriptions dans l'enseignement primaire, ont augmenté de 25 000 étudiants en 1970 à plus de 4 000 000 en 2003, mais suffisent à peine pour compenser le taux de croissance de la population et demeurent inférieures à celles des pays comparables. Les femmes, tout spécialement dans les zones rurales, sont considérablement handicapées par leur faible niveau d'éducation: 55 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire suivent les cours, pour l'ensemble du pays et moins de 30 % dans les zones rurales, où le taux d'alphabétisation des femmes n'est que de 20 %.

Les dépenses pour l'éducation considérées comme une part du PIB et des dépenses du budget, sont relativement élevées au Yémen: l'allocation financière globale est passée de 5 % du PIB en 1996 à 7,5 % en 2003, et la part dans le budget a augmenté de 17 % des dépenses publiques à 22 % en 2004. Toutefois, les résultats ne sont pas proportionnés avec cet investissement et il est nécessaire d'améliorer l'efficacité des dépenses: des lacunes

¹⁰ Étude sur la santé de la famille au Yémen, 2003.

importantes demeurent concernant l'accès, la qualité, les capacités d'enseignement, la responsabilité et l'efficacité, autant de facteurs affectant de manière négative l'efficacité du système éducatif.

5.4 L'analyse de la situation environnementale

La dégradation de l'environnement, associée au développement économique et à la croissance démographique, constitue un des problèmes principaux auquel le Yémen doit faire face aujourd'hui. Le Yémen est un pays riche en termes de biodiversité et d'importance environnementale. Sa situation géographique lui confère une grande diversité climatique et topographique, qui se reflètent sur l'environnement et la biodiversité. La préoccupation du gouvernement s'est manifestée par la ratification d'un certain nombre de conventions internationales importantes, et notamment des conventions relatives à la protection de la biodiversité, à la lutte contre la désertification et à la protection de la flore et de la faune en voie de disparition.

L'énorme pression démographique (taux annuel de croissance de 3 %, qui entraîne la perspective d'un doublement de la population en l'espace de 20 ans), risque de détériorer davantage encore la situation de l'environnement. Le progrès économique du Yémen dépend dans une large mesure de ses ressources naturelles: l'épuisement ou la dégradation de ces ressources mine la durabilité de son économie, en imposant un fardeau sur les générations présentes, mais aussi futures. Ignorer les questions environnementales peut avoir de sérieuses répercussions sur la productivité, la santé, les cheptels et, de manière générale, la qualité de vie, qui aura un impact direct sur la pauvreté, l'emploi et l'ordre social.

L'épuisement et la pollution des ressources hydriques, la pollution de l'air, les déchets, la dégradation des sols, l'érosion du littoral, la destruction de l'habitat et de la biodiversité, représentent les principaux défis environnementaux au Yémen. Le pays est ainsi confronté à de nombreux défis ayant un impact sur l'environnement tels que l'expansion urbaine rapide, les schémas de consommation déséquilibrés, les services de base insuffisants – comprenant l'inefficacité du ramassage et du traitement des immondices – et l'exploitation inconsidérée des ressources hydriques.

Le Yémen est une des régions du monde où l'eau est rare; en effet, elle n'a ni pluies ni eaux de surface suffisantes. La situation se dégrade de manière inquiétante en raison de la surconsommation et de l'intensification du pompage des eaux souterraines. La situation est particulièrement alarmante dans l'ouest, où le débit d'extraction de l'eau dépasse les précipitations de pluies de 70 %, avec le risque que les ressources hydriques s'épuisent dans les cinquante prochaines années. De la même manière, les principales zones urbaines souffrent de carence en eau, tandis que dans les régions rurales la rareté de l'eau est exacerbée par la pollution des eaux souterraines. L'épuisement des ressources hydriques, la pollution et l'insuffisance des réserves, ont été identifiés comme les sujets principaux de la stratégie nationale pour le secteur de l'eau et le programme d'investissement rendu public par le gouvernement en mai 2004. La loi sur l'eau de 2002 fournit un cadre juridique pour le contrôle des extractions, mais son application demeure difficile.

5.5 Évaluation du processus de réforme

5.5.1 Les réformes politiques

À ce jour, peu de choses ont été réalisées en rapport avec le programme de réforme politique, malgré le fait que des engagements constructifs ont été exprimés dans les conclusions de la conférence de Sana'a, en janvier 2004. La création du ministère des Droits de l'homme a constitué une étape importante dans la bonne direction, mais les derniers pourparlers au sujet

de la transformation de ce ministère en une sorte d'autorité nationale (médiateur), sont peut-être prématurés, compte tenu de l'absence de personnel ou de fonds adéquats. La réforme du système judiciaire est aussi en suspens, les vues divergeant entre le ministre de la Justice et les autorités judiciaires. Bien que le ministre s'emploie à promouvoir activement la réforme, il ne dispose pas des fonds ou de l'appui pour la mettre en œuvre. Le programme de développement des Nations unies aide le gouvernement grâce à un projet visant à établir deux tribunaux pilotes, ainsi qu'un système automatisé de traitement des affaires. Des tribunaux pour la jeunesse ont été établis dans les villes principales. Ils sont dirigés par des femmes juges, mais manquent de moyens.

La réforme du service civil constitue un des principaux défis à relever pour le gouvernement. Le problème principal réside dans la taille démesurée de l'administration publique, qui est caractérisée par des coûts élevés – en raison du grand nombre de personnes employées – et dans une efficacité limitée. Pourtant, toute tentative pour essayer d'engager une réforme du service civil ont été déconseillées en raison des éventuelles conséquences sociales et politiques pour l'emploi et la stabilité interne, mais aussi en raison de l'influence limitée du gouvernement en termes d'appui (l'administration publique a toujours été considérée comme une source importante d'emploi). Néanmoins, malgré les difficultés, le gouvernement a adopté une stratégie des salaires en quatre étapes, afin d'améliorer le mode de fonctionnement des fonctionnaires et de réduire la corruption. Un système automatisé prévoyant l'utilisation de cartes d'identité de technologie de pointe, est à présent mis en place au sein du ministère de la Fonction publique, dans le but de découvrir ceux qui 'mangent à deux écuelles', ainsi que les 'travailleurs fantômes'.

S'agissant de la corruption, une commission supérieure, dirigée par le premier ministre et à laquelle participe également le ministre des Finances, a été créée, mais aucune action concrète n'a suivi. L'implication directe du gouvernement dans cette commission supérieure donne lieu à des inquiétudes concernant d'éventuels conflits d'intérêts. L'Organisation centrale de contrôle et d'audit (OCCA) est une des agences pilotes créée en vue de la réforme du service civil. Jusqu'à présent, peu de progrès ont été faits pour augmenter son autonomie. L'appui assuré par la communauté internationale à l'OCCA se renforce, et tout particulièrement celui venant de la GTZ.

5.5.2 Les réformes économiques

Le gouvernement a manifesté une certaine volonté à mettre en œuvre les réformes, mais le rythme est lent. Les revenus du pétrole ont aussi fourni des fonds au gouvernement, atténuant ainsi pendant un temps l'urgence de mettre en œuvre des mesures impopulaires. Pourtant, au fur et à mesure qu'approchera le moment où les ressources pétrolières seront épuisées, la nécessité de procéder à des réformes se fera sentir de manière plus critique. Le gouvernement a introduit des indicateurs macroéconomiques et des plafonds indicatifs pour les dépenses publiques dans le budget de 2005, mais les contrôles internes demeurent insatisfaisants. En août, le gouvernement a approuvé une stratégie globale en vue de la modernisation de la gestion des finances publiques.

Le versement, par le FMI et la Banque mondiale, d'un financement de 300 millions de dollars, liés à la somme de 2,3 milliards promis par les donateurs en 2002, a certainement poussé le gouvernement à accélérer ses réformes. En juillet 2005, le gouvernement yéménite a adopté un ensemble de mesures visant à redresser les déséquilibres macroéconomiques, à augmenter les revenus du budget et à compenser les effets de la diminution de la production pétrolière sur le budget de l'État. Ces mesures ont été contestées, tant du point de vue politique que social. Le gouvernement a décidé de réduire les subventions aux produits dérivés du pétrole, ce qui a entraîné le doublement des prix du pétrole, en moyenne. Les prix

du combustible à usage domestique se situent toujours entre 38 % et 75 % seulement des prix mondiaux, mais le gouvernement prévoit de diminuer davantage encore les subventions afin de réduire la différence. Le gouvernement yéménite a aussi adopté certaines mesures afin de diminuer les tarifs douaniers sur les importations, réduisant ainsi le taux moyen de ces taxes de 12,5 % à approximativement 7 %, dans le but d'intégrer l'économie nationale au sein de l'économie mondiale, de faire face au problème de contrebande des produits importés et d'aligner les taux appliqués aux tarifs douaniers sur ceux pratiqués par les pays du CCG. Le système fiscal devrait connaître une réforme en profondeur afin d'augmenter la contribution aux revenus du budget. L'instauration d'une taxe générale sur les ventes en 2005, a été reportée de 18 mois.

Le Yémen a posé sa candidature pour faire partie de l'OMC en avril 2000 et un groupe de travail chargé d'examiner cette candidature et d'émettre d'éventuelles recommandations en vue de l'élaboration d'un protocole d'adhésion, a été créé le 17 juillet 2000. À la suite de ces démarches, le Yémen a présenté son mémorandum relatif au commerce extérieur au Secrétariat de l'OMC. Ce document constituera une base de discussion en vue de l'adhésion. Par ailleurs, deux réunions du groupe de travail pour l'adhésion du Yémen, se sont tenues en novembre 2004 et en octobre 2005, respectivement. L'adhésion du Yémen à l'OMC exigera de sa part des réformes importantes afin de changer un certain nombre de caractéristiques de son régime de commerce et de son système juridique, ce qui risque d'entraîner des résistances au niveau national.

5.5.3 Les réformes sociales

La politique sociale du gouvernement yéménite a été dictée par les différents plans de développement, élaborés et mis en oeuvre tout au long de la décennie passée. Le dernier de ces plans était la stratégie de réduction de la pauvreté pour 2002-2005, qui définit les lignes directrices d'intervention pour lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie de la population. Aux fins de compenser les effets à court terme des réformes économiques et financières sur les couches les plus vulnérables de la population, le gouvernement yéménite a adopté, au milieu des années 1990, le réseau de sécurité sociale (RSS). Ce réseau vise à améliorer les conditions de vie des communautés pauvres grâce à des projets de développement, à l'infrastructure et à l'offre de services de base. Le Fonds de sécurité sociale constitue l'instrument grâce auquel une aide en argent liquide est fournie à la population la plus pauvre, tandis que le Fonds social pour le développement constitue l'outil principal conçu pour offrir des services et pour créer des postes d'emploi, au niveau de la communauté. Le gouvernement a renforcé le RSS par un ensemble d'interventions, et en particulier en augmentant les fonds alloués au système de sécurité sociale, mais aussi en permettant aux agriculteurs et aux pêcheurs d'avoir un accès au crédit à des conditions favorables.

5.6 3.6 Questions transversales

5.6.1 Les relations hommes-femmes

Au Yémen, l'écart entre les sexes se creuse de plus en plus. Les femmes, et tout particulièrement celles qui vivent dans les zones rurales et les filles, enregistrent des résultats plus mauvais que les hommes pour presque tous les indicateurs socio-économiques. En 2004, le Yémen occupait à la 126ème place sur 144 pays figurant à l'indice de développement lié aux considérations de sexe, établi par le Programme de développement des Nations unies, soit la plus mauvaise place de tous les états arabes (RDH du Programme de développement des

Nations unies, 2004¹¹). Seules 29 % des femmes adultes qui savent lire et écrire, ce chiffre étant de 69 % pour les hommes. 52 % des filles inscrites ne terminent pas l'école primaire, par rapport à 18 % pour les garçons; ce qui constitue la différence la plus grande plus grande parmi les pays arabes. Le taux de fécondité en 2003 était de 5,8 enfants par femme (5,1 dans les pays les moins développés et 3,8 dans les pays arabes). Les mariages précoces sont une des causes de ces phénomènes et constituent un autre obstacle de taille à l'égalité entre les sexes. Les femmes sont confinées uniquement aux tâches domestiques et agricoles: plus de 70 % du travail agricole est effectué par les femmes. Les décisions économiques et les relations avec le monde extérieur restent l'apanage des hommes. Tandis que les traditions protègent les femmes contre la violence, il semble que la violence domestique ait tendance à augmenter. Le manque de participation des femmes à tous les niveaux de la société, continuera à marginaliser les femmes, malgré les engagements au niveau politique.

5.6.2 *Le quat*

*Le quat*¹² est un sujet d'importance capitale pour le Yémen. Le fait de mâcher du *quat* est considéré comme un élément fondamental d'identité. Malheureusement, son usage a fortement augmenté au cours des trente dernières années, chez les hommes, les femmes et même les enfants. Le *quat* est la principale récolte destinée à la vente au Yémen: elle occupe 11 % de la superficie cultivée, représentait 32 % de la valeur ajoutée agricole en 2003 et employait approximativement 24 % de la main-d'œuvre agricole. La consommation de *quat* est taxée mais le ministère des Finances estime qu'il ne prélève des revenus que sur 5 % de l'ensemble des transactions. On estime que la récolte contribue pour 6 % du PIB, mais sa consommation entraîne plusieurs effets négatifs. En effet, le *quat* réduit le revenu disponible pour d'autres biens de consommation, puisqu'il absorbe 40 % du budget des familles pour les familles à budget faible/moyen qui vivent dans les zones urbaines, détournant ainsi des fonds d'autres besoins de base. Le *quat* contribue aussi à l'épuisement des ressources hydriques puisque l'irrigation augmente sa production, minant ainsi toute croissance agricole durable et n'offre aucune valeur ajoutée en termes de commerce extérieur. On estime que le fait de mâcher du *quat* a un sérieux impact sur la productivité, en raccourcissant la durée journalière de travail. L'impact net de cette coutume devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie.

5.6.3 *La société civile*

L'appartenance tribale est une composante fondamentale de l'identité pour de nombreux Yéménites, tout particulièrement dans le nord et dans les régions où les institutions de l'État sont faibles. L'environnement tribal constitue un élément clé de la société civile, qui pourrait être intégré à un système visant à s'assurer dans une plus large mesure de la responsabilité de la société. L'activisme civique a constitué une caractéristique persistante dans l'histoire récente du Yémen. Il existe approximativement 2 500 organisations de société civile – actives et inactives – au Yémen. Les associations en faveur du respect des droits de l'homme opèrent sans limitation sérieuse. Dans l'ensemble, ces organisations se limitent à des formes vigoureuses de contestation non-électorale. Néanmoins, les activistes qui désirent créer une nouvelle organisation de société civile, se plaignent du manque de transparence au niveau des procédures et de la sensibilité excessive du régime. Le Fonds social pour le développement est

¹¹ http://hdr.undp.org/statistics/data/country_fact_sheets/cty_fs_YEM.html

¹² *Le quat* est un arbre cultivé uniquement pour ses feuilles qui contiennent un léger stimulant dont la structure chimique est semblable à celle des amphétamines. *Les arbres de quat* atteignent une hauteur de 2 à 4 mètres. Bien que cette plante puisse être cultivée dans des environnements très variés, elle prospère à des altitudes comprises entre 1 500 et 2 000 mètres. C'est une plante robuste et résistante à la sécheresse.

devenu un acteur important en ce qui concerne l'offre de services de base pour les communautés locales. Il peut encourager au développement et aussi améliorer le fonctionnement d'organisations de société civile en renforçant leurs capacités de gestion, et avoir une action réciproque avec les autorités locales.

5.6.4 L'environnement

L'économie du Yémen repose sur ses ressources naturelles. L'épuisement de ces ressources représente non seulement une perte pour le capital national du pays, mais met en danger la durabilité de son économie. Les problèmes environnementaux sont immenses et comprennent la dégradation des sols, la dégradation de l'habitat et la gestion des déchets, mais la situation de l'eau est particulièrement inquiétante.

Comme déjà mentionné, une grave pénurie d'eau se prépare au Yémen. Les questions principales liées au secteur de l'eau ont été identifiées dans la stratégie nationale pour le secteur de l'eau et le programme d'investissement, publié par le gouvernement en mai 2004; c'est-à-dire l'épuisement des réserves hydriques, la pollution et l'approvisionnement. La loi sur l'eau promulguée en 2002 fournit un cadre juridique permettant de contrôler les extractions mais son application reste lente. Les nappes aquifères s'épuisent très rapidement et le niveau des eaux souterraines diminue de 3 à 6 mètres tous les ans, dans certains cas. À l'avenir, il est probable que les conflits se multiplient au sujet de l'épuisement des ressources. Le secteur de l'agriculture a toujours été au premier plan. Sa part dans la consommation totale d'eau, s'élève à 90 %, alors que l'efficacité de l'irrigation est extrêmement faible, et ne dépasse pas les 35 %.

6. APERÇU DE LA COOPERATION COMMUNAUTAIRE PASSEE ET EN COURS, COORDINATION ET COHERENCE

6.1 Relations UE - Yémen

Les relations entre la Communauté européenne et le Yémen sont régies par l'accord-cadre de coopération pour le commerce, le développement et l'économie, conclu et signé le 25 novembre 1997 et entré en vigueur le 1^{er} juillet 1998. La coopération entre la CE et le Yémen a commencé en 1978. Les relations ont été formalisées en 1984, grâce à un accord de développement et de coopération entre la CE et le Yémen du Nord, élargi en 1995 pour couvrir la totalité du pays, après l'unification qui a eu lieu en 1990. L'accord-cadre élargi de coopération pour le commerce, le développement et l'économie, a été conclu et signé le 25 novembre 1997, et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1998. Cet accord jette les bases d'un engagement contractuel à long terme entre la CE et le Yémen.

6.2 Aperçu de la coopération avec la CE passée et en cours

Depuis 1978, la CE a fourni au Yémen plus de 220 millions d'euros pour l'aide au développement, finançant ainsi quelque 115 projets. Depuis l'unification du pays, la CE a engagé plus de 180 millions d'euros, principalement pour aider à la sécurité alimentaire (74 millions d'euros) et pour des projets de développement et des projets dans le secteur de l'économie (60 millions d'euros). Approximativement 80 % de ces fonds ont été engagés au cours des six dernières années, illustrant ainsi clairement l'appui de plus en plus important de la CE en faveur du développement économique et social du Yémen. Le cadre de coopération précédent a été repris dans le document de stratégie par pays pour la période 2002-2006. Ce document déterminait quatre secteurs prioritaires pour la coopération CE-Yémen, à savoir:

- la sécurité alimentaire, conformément avec les politiques communautaires et la stratégie de sécurité alimentaire yéménite,
- la réduction de la pauvreté, s’inscrivant dans le cadre de la stratégie yéménite pour la réduction de la pauvreté,
- la bonne gouvernance, la démocratie et le respect des droits de l’homme et
- l’aide au développement des affaires et le renforcement des institutions économiques.

Le PIN pour 2005-2006 est désormais bien lancé. En effet, des projets ont d’ores et déjà été approuvés dans les secteurs de la pêche et des droits de l’homme, tandis qu’un projet sur la santé reproductive sera lancé en 2006. Des fonds supplémentaires ont été alloués par le biais du programme pour la sécurité alimentaire, mais aussi d’autres programmes horizontaux (programmes de déminage, IEDDH, co-financement d’ONG). Une aide humanitaire est aussi fournie par le biais de la DG ECHO. Depuis 2000, cette DG a alloué plus de 9,7 millions d’euros au Yémen. L’aide en cours vise à améliorer les conditions de vie des catégories les plus vulnérables de la population, principalement dans les zones rurales, grâce à la réhabilitation de services de santé locaux et des structures de distribution d’eau. Des fonds supplémentaires ont été alloués en 2005 et 2006.

6.3 Cohérence

6.3.1 Les enseignements acquis

Les améliorations éventuelles dans le programme bilatéral avec le Yémen, portent aussi bien sur la phase de la stratégie que sur celle de la mise en œuvre. Du point de vue stratégique, le document de stratégie met davantage l’accent sur les interventions à mener au titre de l’objectif de la bonne gouvernance, en comparaison avec les programmes précédents. Ce choix peut s’expliquer par le fait que le cadre politique a évolué avec le début du dialogue politique et l’intégration du Yémen au sein du partenariat stratégique. Dans le même temps, la nécessité d’améliorer la gouvernance est unanimement reconnue, pour pouvoir avoir un impact sérieux sur les politiques visant à favoriser le développement économique et social.

À l’instar de la stratégie précédente, la nouvelle stratégie suivra une approche ciblée. Par le passé, des difficultés étaient apparues au cours de la phase de mise en œuvre et de paiement, en raison de la quantité importante des projets mis en œuvre, de la faible capacité d’absorption du Yémen et des complexités propres à l’administration de la CE. À présent, la situation s’est améliorée, suite à la clôture d’un certain nombre de projets, décidée par la délégation et approuvée par le gouvernement du Yémen, mais aussi suite au fait que la gestion financière et opérationnelle des projets, est passée de Bruxelles à Amman. Une nouvelle transmission des pouvoirs, de la délégation d’Amman à celle de Sana’a, probablement en 2006, couplée au renforcement de la présence communautaire au sein de la délégation de Sana’a, devrait permettre d’améliorer davantage encore la mise en œuvre du programme de coopération. Seul le programme pour la sécurité alimentaire a fait l’objet d’une évaluation. Celle-ci a entraîné de légères modifications par rapport aux actions précédentes. Le choix des secteurs prioritaires d’intervention a été fait sur la base des besoins concrets du pays, des priorités soulignées par le gouvernement du Yémen et de la complémentarité avec les interventions des autres donateurs. Certaines actions sont cohérentes avec des initiatives précédemment réussies, et entreprises dans le cadre d’autres PIN, aux fins de garantir une continuité et l’impact nécessaire.

6.3.2 L'intégration d'autres politiques communautaires

Le DSN tient absolument compte des autres politiques communautaires étroitement liées aux activités de coopération au Yémen. Plus particulièrement, ce document met l'accent sur certaines priorités de la politique communautaire en matière de relations extérieures, telles que la gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme, considérées comme des domaines clés d'intervention. Mais il convient également de veiller à la sécurité, en fonction des circonstances et des besoins, et en coopération étroite avec les États membres de l'UE. Les aspects commerciaux ont aussi été considérés et devraient être notamment intégrés aux actions visant à encourager le développement du secteur privé. L'aide humanitaire représente une autre politique importante à prendre en compte. À cet égard, les initiatives humanitaires peuvent toujours être financées, en-dehors du programme bilatéral. Cependant, certains projets tiendront compte de l'expérience acquise grâce aux projets financés par la DG ECHO. Une attention particulière sera accordée aux mécanismes LRRD (liant l'aide, la réhabilitation et le développement), afin de garantir la prise de certaines actions humanitaires et de trouver le moyen de les intégrer dans d'autres programmes. Les questions d'environnement seront dûment prises en considération dans la formulation des programmes visant à renforcer la sécurité alimentaire, l'agriculture et la pêche, l'accent étant mis particulièrement sur le développement durable. Les actions dans le secteur de la pêche viseront aussi les aspects qualitatifs et la durabilité. Elles veilleront à éviter toute aide en faveur de l'augmentation sauvage des prises.

6.4 Informations concernant les programmes des États membres de l'UE et d'autres donateurs

6.4.1 L'harmonisation et l'alignement entre donateurs

La communauté des donateurs est relativement limitée au Yémen. Selon les chiffres de l'OCDE, le total de l'AOD s'est élevé à 243 millions de dollars en 2003. Ce montant représentait une réduction de 58 % par rapport à 2002 et une réduction de 47 % par rapport à 2001. Cette diminution de l'aide financière est due principalement à la faible capacité d'absorption du gouvernement yéménite, ainsi qu'à sa difficulté à débloquer des fonds et à mettre en œuvre le programme.

À présent, un nouvel élan a été donné à l'harmonisation et à l'alignement. En effet, le 30 janvier 2005, le gouvernement et les principaux donateurs ont signé une déclaration visant mettre en pratique les engagements en matière d'harmonisation et qui avaient été pris par la communauté des donateurs à Rome, en 2003. En guise de suivi, les États membres et la Commission ont entrepris d'élaborer un 'carnet de bord' communautaire pour l'harmonisation. De la même manière, fin mars 2005, le ministère de la Planification et de la coopération internationale a créé une unité pour l'« harmonisation de l'aide et l'alignement », au sein de ses services. L'alignement sera garanti grâce à des actions entreprises par les États membres de l'UE et d'autres donateurs. L'accent sera mis en particulier sur l'alignement sur l'initiative de bon engagement international (DAC, initiative en faveur des états fragiles, convenue à Paris, en mars 2005), dans le cadre de laquelle le Yémen applique, de manière pilote, des principes de base visant à l'efficacité de l'aide, aidé par la communauté des donateurs à Sana'a, cette initiative étant co-dirigée par le DFID et le Programme de développement des Nations unies.

Les interventions de la CE seront complémentaires à celles des autres donateurs et en particulier à celles des États membres de l'UE. À cet égard, le Programme indicatif pluriannuel ne visera pas des secteurs importants, tels que l'éducation ou l'eau, dans lesquels d'autres donateurs (la Banque Mondiale, les Pays-Bas et l'Allemagne) sont d'ores et déjà engagés, puisque la valeur ajoutée de la CE sera très limitée compte tenu des fonds disponibles. Au contraire, la Commission se concentrera sur d'autres secteurs tels que

l'agriculture/le traitement des denrées alimentaires, la pêche, la santé reproductive et la justice, secteurs où peu de donateurs interviennent.

6.4.2 *Les États membres*

Traditionnellement, l'**Allemagne** et les **Pays-Bas** sont les principaux donateurs de l'UE. Avec ses dons à valeur de 33 millions d'euros, l'Allemagne est le troisième donateur du Yémen, suivie par les Pays-Bas, avec 28,4 millions d'euros. Ces deux pays concentrent leur intervention sur des secteurs d'importance capitale, tels que l'eau, la santé l'éducation, l'appui aux réformes économiques et à la bonne gouvernance. Les Pays-Bas sont aussi actifs dans le secteur de la justice et de la gestion des finances publiques. Le **Royaume Uni** a, pour sa part, rapidement augmenté son aide financière en faveur du Yémen. En effet, de quelque trois millions d'euros en 2003/4, cette aide est passée à approximativement 18 millions d'euros en 2005/2006. Les activités ainsi financées sont aussi centrées sur l'enseignement de base, la santé des mères, l'aide au Fonds social pour le développement, la gestion des finances publiques et la corruption. Quant à la **France**, étant donné son rôle prépondérant dans le projet européen sur la formation des forces de police, elle se concentre principalement sur le développement rural, la société civile, l'héritage culturel, l'intégration de la jeunesse, la bonne gouvernance (la sécurité, la décentralisation, la justice et la gestion des finances). Pour sa part, au cours de ces dernières années, l'**Italie** a intensifié sa coopération avec le Yémen. Les projets comprennent des interventions dans les secteurs des soins de santé de base, de l'environnement, de l'aide lors des élections, du déminage, de la décentralisation, des réfugiés, de la sécurité maritime (aide aux gardes-côtes), de l'aide alimentaire et de l'héritage culturel. Enfin, le **Danemark** a récemment entrepris des activités de coopération dans les secteurs de la démocratisation, de la décentralisation, des droits de l'homme, de l'octroi des droits aux femmes et des médias. La **République tchèque** a identifié le Yémen comme l'un des huit pays prioritaires de sa coopération au développement à long terme en 2004. Ses projets de concentrent sur deux secteurs, l'électricité et la gestion de l'eau. En outre, cinq étudiants yéménites reçoivent chaque année des bourses pour étudier dans des universités tchèques.

6.4.3 *Les autres donateurs*

USAID a réouvert son bureau en 2003, après 7 ans de fermeture. Un nouveau plan stratégique a été élaboré en avril 2003, pour la période 2003-2006. Il se concentre exclusivement sur « *les cinq régions rurales reculées et très pauvres, les plus susceptibles de créer une instabilité politique, sociale et économique* ». Les objectifs portent sur la santé reproductive, la santé de la mère et de l'enfant, l'enseignement de base, les opportunités de revenu et la sécurité alimentaire, la démocratie et la bonne gouvernance. Le total de l'aide a plus que doublé entre 2004 (11,4 millions de dollars) et 2006, année pour laquelle on projette que le montant de l'aide atteigne 30 millions de dollars. Un projet prévoyant de débloquer une somme de 10 à 15 millions de dollars, versée sur deux années, et visant à améliorer la législation en matière de propriété foncière, à renforcer le système judiciaire et à lutter contre la corruption, est actuellement en cours de discussion. À noter que le Yémen est à présent momentanément exclu du programme américain Millenium Challenge Account, du fait de sa mauvaise gouvernance.

La Banque mondiale est le principal donateur du Yémen, avec la somme de 420 millions de dollars, allouée en vertu de sa Stratégie d'aide nationale (SAN) pour 2003-2005. Cependant, ce montant pourrait être réduit pour la prochaine période à 280 millions de dollars, compte tenu des mauvais résultats enregistrés par le gouvernement du Yémen en termes d'efficacité et de lutte contre la corruption. La SAN se concentre sur les objectifs suivants: 1) améliorer la gouvernance en formulant mieux les politiques, renforcer les capacités dans le domaine de la décentralisation et améliorer l'offre de services; 2) améliorer le climat d'investissements afin

de créer des opportunités d'emploi grâce à une meilleure réglementation, à une application prévisible de la législation et à une aide adéquate au niveau des infrastructures; 3) améliorer le capital humain en aidant l'enseignement de base, à la formation technique et professionnelle et l'accès aux soins de santé; 4) garantir la durabilité de l'environnement grâce à des politiques et à des investissements visant à assurer la durabilité de l'eau, la conservation des ressources hydriques et des sols et la durabilité des réserves de poissons.

Le Programme de développement des Nations unies est un autre organisme important qui fournit une aide dans le domaine de la bonne gouvernance (droits de l'homme, justice et aide aux élections). Ce Programme apporte aussi une aide dans les domaines de la réduction de la pauvreté, grâce à une aide directe à des initiatives mises en œuvre au niveau de la communauté et de la petite/micro entreprise, mais aussi dans les domaines du déminage et de l'environnement. Par ailleurs l'**UNICEF** est aussi présente au Yémen et son activité principale consiste à aider le gouvernement yéménite dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement de l'enseignement de base. L'**UNICEF** est aussi active dans les secteurs de la santé, de l'assainissement de l'eau, et cible en particulier les groupes vulnérables, tels que les femmes et les enfants.

Le Japon est un donateur particulièrement actif au Yémen. Son aide se concentre sur les secteurs relatifs aux besoins de base tels que l'eau, la santé, l'enseignement, mais aussi l'agriculture et l'environnement. Le Japon manifeste à présent son intérêt à coopérer dans le nouveau domaine de la bonne gouvernance, c'est-à-dire dans la démocratisation et les droits de l'homme, mais aussi dans la question transversale des relations hommes-femmes. Parmi les autres donateurs importants au Yémen, on trouve encore plusieurs **institutions financières arabes**, qui fournissent des aides sous forme de prêts, les principaux secteurs d'intervention étant les infrastructures, le développement des affaires, ainsi que des services sociaux. Les institutions principales qui jouent ainsi le rôle de donateurs sont en particulier le **Fonds saoudien pour le développement** (avec une somme de 16,4 millions d'euros en faveur du Fonds social pour le développement), la **Banque islamique de développement** (avec une somme de 72,1 millions de dollars, attribuée pour la période 2001-2005), le Fonds de l'**OPEC**, avec une somme totale de prêts cumulatifs s'élevant à 191,67 millions de dollars (181 millions en faveur du secteur public et 10,65 millions pour le secteur privé et le développement des affaires), ainsi que le **Fonds arabe**, avec des prêts atteignant la somme de 640 millions de dollars, octroyés entre 1998 et 2004.

7. LA STRATEGIE DE REPOSE DE L'UE

7.1 Raisonnement

La pauvreté demeure la question principale à traiter au Yémen. Le facteur principal de pauvreté est l'augmentation démographique importante, combinée à de sombres perspectives économiques. Comme illustré dans les chapitres précédents, le cadre général économique et social est loin d'être encourageant. La baisse de croissance du PIB (inférieure au taux de croissance démographique), l'augmentation du déficit fiscal lié aux produits non-pétroliers, l'inflation élevée, le déclin de la production pétrolière, combinés avec un secteur public et une gestion économique fondamentalement faibles, caractérisent la triste situation de l'économie yéménite. Sur le plan social, la situation est aussi peu encourageante avec l'accès limité aux services de base, les 41 % de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté, les taux élevés d'analphabètes, le chômage, les inégalités importantes entre hommes et femmes et des

lacunes majeures pour un certain nombre d'indicateurs de développement, combinés à des ressources hydriques non-renouvelables et en voie de diminution.

Environ 50 % de la population du Yémen est âgée de 15 ans ou moins. Une croissance démographique de 3,2 % mènera à une population approximative de 40 millions d'habitants dans quelque 20 ans. Compte tenu de ces chiffres, tout ce que le Yémen pourrait entreprendre sera vain et mènera à la poursuite de l'instabilité si la pression économique et sociale résultant d'une augmentation démographique importante, n'est pas sensiblement limitée. Il est aussi important de prévoir des revenus pour la population existante au cours des prochaines années, en multipliant les opportunités d'emploi créées par le secteur privé. Cependant, le développement du secteur privé exige qu'il soit procédé à des investissements dans l'économie yéménite, mais ces investissements dépendent de la confiance des investisseurs locaux et étrangers dans la situation économique et politique. Les investisseurs peuvent être attirés uniquement par la sécurité, la stabilité et la prévisibilité, conditions que le gouvernement yéménite est incapable de garantir pour le moment.

La bonne gouvernance est une condition sine qua non pour réaliser ces objectifs et parvenir à une stabilité intérieure, tout particulièrement dans les domaines de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit aussi bien au niveau administratif que judiciaire, ce dernier comprenant la lutte contre la corruption. Seule la bonne gouvernance peut mener à un climat favorable aux investissements, garantir une meilleure gestion des ressources financières, une mise en œuvre efficace des mesures visant à améliorer les conditions de vie et encourager les populations à appuyer les politiques du gouvernement.

Le gouvernement yéménite a rencontré des difficultés à mettre en œuvre les réformes nécessaires, en raison de contraintes d'ordre politique et d'un manque de capacité d'application. Les donateurs internationaux pourraient jouer un rôle important en fournissant un appui politique et technique au gouvernement dans cette tâche ardue. Dès lors, l'appui à la bonne gouvernance constitue un élément clé dans toute stratégie visant à réduire la pauvreté et à encourager l'évolution sociale et économique du pays. Cette aide encouragerait le gouvernement yéménite à accélérer le rythme des réformes.

7.2 Objectifs stratégiques et secteurs prioritaires de la coopération CE/Yémen

Dans ce contexte, la Commission européenne concentrera sa stratégie sur des actions contribuant à la stabilisation du pays et à la réduction de la pauvreté, conformément aux objectifs déterminés dans le partenariat stratégique de l'UE pour la Méditerranée et le Moyen-Orient, mais aussi conformément au programme de réforme prévu par le gouvernement yéménite. Cet objectif devrait être réalisé grâce à une aide importante à la démocratie, aux droits de l'homme, à l'état de droit, au développement économique et humain, et toujours en liaison étroite avec le reste de la communauté des donateurs.

Le plan de développement du gouvernement yéménite pour la réduction de la pauvreté 2006-2010 et le programme de réforme pour la bonne gouvernance 2006-2007, récemment adopté, constituent les références principales pour la stratégie de réponse de la Commission. Comme nous l'avons déjà souligné, les volets politique, économique et social sont étroitement liés, lorsqu'on considère l'impact de la gouvernance sur l'objectif général de réduction de la pauvreté, ainsi que sur le développement socio-économique du pays. En cohérence avec cette assertion et avec les documents de stratégie du Yémen, la stratégie de coopération communautaire tentera d'aider le gouvernement à enregistrer des progrès, aussi bien sur le front politique que socio-économique, grâce à une approche globale, intégrant des interventions visant à améliorer la gouvernance et à encourager aussi bien la croissance économique que le développement humain. [L'aide humanitaire fournie par la Commission](#)

créer des opportunités de relier la réhabilitation, la reconstruction et le développement. Se fonder sur ces opportunités constituera une des façons d'appuyer cette stratégie au niveau local.

La stratégie se concentrera sur deux objectifs principaux, à savoir: la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté – et sera mise en œuvre grâce à des interventions sur un nombre limité d'axes. En conséquence, la stratégie de coopération pour 2007-2013 sera structurée comme suit:

a) Objectif n° 1: appui au gouvernement yéménite pour promouvoir la bonne gouvernance par les mesures suivantes:

1. appui à la démocratisation grâce au renforcement des institutions démocratiques yéménites,
2. promotion des droits de l'homme et de la société civile et
3. appui aux réformes du gouvernement yéménite dans le secteur judiciaire et dans l'administration et aide à la décentralisation.

b) Objectif n° 2: conformément aux premiers objectifs du Millénaire pour le développement, renforcer les capacités du gouvernement du Yémen pour lutter contre la pauvreté par les moyens suivants:

1. en encourageant le développement du secteur privé en appuyant le développement durable dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, ainsi que les réformes visant à améliorer le cadre réglementaire régissant les investissements, les affaires et le commerce et
2. en contribuant au développement du capital humain en appliquant des politiques en matière de santé reproductive, mais aussi en renforçant la prestation de services de base.

Les interventions spécifiques seront mieux décrites dans le Programme indicatif pluriannuel (PIP), qui couvrira la période de 2007 à 2010. Le PIP indiquera plus concrètement le contenu, les objectifs et les résultats escomptés de chaque action. Dans son intervention, la Commission suivra une approche à deux voies, c'est-à-dire: d'une part fournir des services de base sociaux et économiques d'une manière rentable et grâce à des instruments spécifiques, et d'autre part, travailler au développement des institutions et au renforcement des capacités, en rapport avec le programme de réforme du gouvernement yéménite. La stratégie et le programme de la Commission se concentreront sur les secteurs particuliers où elle peut offrir un avantage comparatif, en relation avec les expériences effectuées et en complémentarité avec les interventions des autres donateurs. L'intervention de la CE visera en particulier à garantir un impact sur la capacité du gouvernement et à améliorer les mécanismes de responsabilité à tout niveau.

7.3 Analyse des priorités

7.3.1 La promotion de la bonne gouvernance

La promotion de la gouvernance sera le premier objectif stratégique, de manière cohérente avec les indications fournies par la stratégie yéménite et par les plans d'autres donateurs. L'initiative au titre de ce point traitera certains éléments spécifiques inclus dans le partenariat stratégique de l'UE avec la Méditerranée et le Moyen-Orient, comme base pour le processus de démocratisation, des droits de l'homme et de l'état de droit, mais aussi pour les réformes politiques et économiques.

Promotion de la démocratisation. Les interventions de la Commission viseront à appuyer le processus de démocratisation grâce à l'offre d'une aide pour des activités *ad hoc*, liées au calendrier électoral. De manière cohérente avec les programmes précédents, la Commission devrait continuer à fournir une aide aux élections afin d'encourager la démocratisation tout au long des différentes phases du processus. Les prochaines élections parlementaires auront lieu en 2009, tandis que les prochaines élections présidentielles seront organisées en 2013.

L'aide au système électoral est vitale pour la démocratie au Yémen, mais malgré cette importance cruciale, le processus de démocratisation dépasse cet aspect particulier. Plus spécialement, le parlement et les partis politiques jouent un rôle central, en tant que législateurs et médiateurs entre les citoyens et les institutions gouvernementales, en apportant une efficacité au processus de démocratisation et en contrôlant les activités du gouvernement. À la lumière des difficultés rencontrées par le parlement pour contrebalancer le pouvoir du gouvernement au cours de ces années, les sénateurs et les groupes politiques peuvent être ciblés par les interventions de la Commission.

Une attention particulière sera accordée au secteur des médias. Des actions peuvent ainsi être examinées pour développer des médias indépendants en coordination avec les activités d'autres donateurs (et plus particulièrement avec celles du Danemark). Une action peut être associée aux prochaines élections parlementaires, afin d'aider à réglementer les activités des médias et de renforcer leur rôle pour garantir le pluralisme dans une phase aussi délicate.

Promotion des droits de l'homme. La Commission s'inspirera aussi de son aide en cours au ministère des Droits de l'homme et élargira son appui à l'ensemble de la société civile. Les questions liées aux droits de l'homme seront recentrées dans tous les secteurs pertinents, tels que la justice, la police, la sécurité et les prisons. Une attention sera portée tout particulièrement sur la protection des droits de l'homme pour les groupes vulnérables, et en tout spécialement pour les femmes. La CE examinera les moyens d'aider la société civile, en ciblant certains aspects particuliers tels que le renforcement des capacités, l'interface avec les institutions gouvernementales, l'organisation interne et la capacité à offrir des services aux communautés locales. Les femmes devraient être visées comme des bénéficiaires spécifiques, afin d'encourager leur participation aux organisations de la société civile.

Appui aux réformes du gouvernement yéménite. Les efforts de la Commission seront élargis de manière à recentrer les questions de bonne gouvernance, critiques pour améliorer l'offre de services de base à la population et pour développer des secteurs clés dans ce domaine. L'aide se concentrera en particulier sur la réforme judiciaire et celle du service civil.

Le secteur judiciaire joue un rôle clé dans l'ensemble du système institutionnel. L'application de l'état de droit constitue la base du fonctionnement correct de toute démocratie: il n'existe pas de démocratie sans application efficace de la loi. La situation des institutions judiciaires au Yémen est sérieusement gênée par la corruption et l'inefficacité. La CE s'inspirera du programme actuellement mené par le programme de développement des Nations unies pour appuyer la réforme du système judiciaire menée par le gouvernement du Yémen, en élargissant les actions au niveau géographique et thématique. Une attention particulière sera accordée aux tribunaux de commerce, afin de renforcer le développement et l'application du cadre réglementaire pour faciliter les investissements étrangers. Les tribunaux pénaux seront aussi visés, pour ce qui concerne la protection des droits de l'homme.

La réforme du service civil représente une autre initiative fondamentale, puisque l'administration publique se caractérise par l'énormité de sa taille, par ses coûts élevés et par son efficacité faible. La Commission est d'ores et déjà associée à l'appui à la réforme du service civil grâce à un projet visant des secteurs spécifiques tels que la santé publique,

l'appui à la sécurité sociale et la sécurité de l'air. Pour sa part, la Banque mondiale est aussi associée à l'appui à la réforme du service civil. La CE devrait continuer à soutenir les efforts du Yémen pour renforcer la capacité institutionnelle et administrative du gouvernement et pour développer une administration publique efficace et impartiale. À l'avenir, l'aide devrait viser le niveau politique et essayer de maximiser l'usage efficace des ressources humaines et financières. L'attention devrait porter sur les services publics qui seraient mieux offerts au niveau local qu'au niveau national. La décentralisation d'actions spécifiques pourrait être envisagée, au cas où les réformes en démontreraient l'efficacité.

Dans le cadre de l'aide communautaire en faveur de la bonne gouvernance, la sécurité constitue un facteur décisif pour parvenir à une plus grande stabilité dans le pays. La bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, devraient être cohérents avec la consolidation démocratique générale dans un état fragile comme le Yémen, étant donné la faiblesse dominante. L'amélioration de la gouvernance dans le secteur de la sécurité peut sembler être une question secondaire ou tertiaire, compte tenu des autres défis. Cependant, puisque la mauvaise gouvernance dans le secteur de la sécurité a déjà contribué, dans une mesure non négligeable, à la détérioration de la gouvernance économique et politique au Yémen, il est impossible de renforcer la gouvernance générale sans prêter attention au secteur de la sécurité. Du reste, une telle approche coïncide parfaitement avec les actions menées dans le secteur judiciaire et dans celui des droits de l'homme.

Promotion des efforts de sécurité: renforcement institutionnel (formation des forces de police et des gardes côtiers). Dans le contexte de l'aide communautaire en faveur de la bonne gouvernance, la sécurité constitue un facteur décisif pour parvenir à une plus grande stabilité dans le pays. La bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles devraient être cohérents avec la consolidation démocratique générale dans un état fragile comme le Yémen, étant donné la faiblesse dominante. L'amélioration de la gouvernance dans le secteur de la sécurité peut sembler être une question secondaire ou tertiaire, compte tenu des autres défis. Cependant, puisque la mauvaise gouvernance dans le secteur de la sécurité a déjà contribué, dans une mesure non négligeable, à la détérioration de la gouvernance économique et politique au Yémen, il est essentiel de prêter attention au secteur de la sécurité. Du reste, une telle approche coïncide parfaitement avec les actions menées dans le secteur judiciaire et dans celui des droits de l'homme.

Plus généralement, il est essentiel d'appuyer les efforts déployés autant par la société civile que par le gouvernement pour lutter contre le trafic et la multiplication des armes de petit calibre et des armes légères illégales, pour lutter contre la contamination occasionnée par des engins explosifs qui sont restés sur le terrain après la guerre et contre les champs de mines, pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et leurs modes de livraison. Il convient aussi d'appuyer les efforts consentis pour satisfaire aux obligations internationales dans la lutte contre le terrorisme (application des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU applicables, ainsi que des conventions internationales).

Il avait déjà été fait référence à ce domaine particulier dans le PIN pour la période 2005-2006, bien que le faible montant des ressources disponibles n'avait pas permis d'interventions spécifiques. Depuis 2001, le gouvernement yéménite mène des efforts pour lutter contre le terrorisme également avec l'aide de certains États membres. Les thèmes de la sécurité et du terrorisme étaient à l'ordre du jour des deux réunions de dialogue politique UE-Yémen. Par ailleurs, le Yémen a aussi été identifié comme un des pays pilotes potentiels, candidat à l'aide communautaire en vertu du mécanisme de réaction rapide (MRR), dans l'application de la

résolution n° 1373 des Nations unies (2001) concernant le contre-terrorisme, mais aucune initiative n'a été entreprise par le biais de cet instrument. Parmi les problèmes de sécurité, le contrôle des frontières figure au nombre des priorités, compte tenu du fait que le Yémen possède 2 200 km de côtes et quelque 2 000 km de frontières 'poreuses', extrêmement difficiles à contrôler avec la capacité limitée du gouvernement yéménite. Le trafic et la contrebande des êtres humains (réfugiés, terroristes, enfants, etc.), des armes, des biens et de l'argent à la frontière avec l'Arabie saoudite et, par voie de mer, avec la Somalie, augmente progressivement, alimentant ainsi le terrorisme et l'instabilité dans le pays. La CE pourrait envisager la planification d'interventions au titre du présent document de stratégie, le cas échéant, aussi compte tenu du grand intérêt exprimé par le gouvernement du Yémen pour recevoir une aide dans ce domaine. La formation des corps de police et des gardes côtiers, affectés à présent par le processus d'amélioration importante du contrôle frontalier, pourrait constituer une priorité pour une initiative CE/UE. Une telle approche serait aussi accueillie favorablement par la majorité des États membres représentés au Yémen et toute action devrait être menée en collaboration étroite avec les États membres particuliers qui sont déjà impliqués dans le secteur de la sécurité.

7.3.2 La réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté constitue le deuxième objectif stratégique de la CE au Yémen, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement et à la stratégie du gouvernement yéménite. Cet objectif s'articule autour de deux axes d'intervention, à savoir: développement du secteur privé et développement humain. Les interventions seront menées dans le cadre d'une approche intégrée et seront complétées par des actions dans le secteur de la sécurité alimentaire, en ciblant des éléments spécifiques de la pauvreté et en menant le développement social et économique de manière cohérente avec les programmes communautaires précédemment mis en œuvre dans les régions rurales ciblées.

Développement du secteur privé. Compte tenu de l'épuisement de ses ressources pétrolières, le Yémen doit développer son économie – et en particulier son secteur non-pétrolier – s'il veut renverser la tendance actuelle. Dès lors, la stratégie de coopération visera à encourager le développement durable dans les secteurs qui peuvent offrir un bon potentiel pour la croissance, la création d'emplois et pour le commerce extérieur. Ces secteurs comprennent l'agriculture, la pêche, le tourisme et la création de zones libres. L'intervention de la Commission se concentrera sur l'agriculture et sur la pêche. L'aide fournie dans ces deux secteurs devrait aussi inclure des aspects liés à la facilitation du commerce, et tout particulièrement le contrôle qualitatif et l'application des normes sanitaires et phytosanitaires, vitales pour que les produits puissent avoir accès au marché mondial et pour exploiter les potentialités commerciales. À noter que l'amélioration de l'environnement commercial et le renforcement du cadre réglementaire, constitueront des conditions préalables pour les investissements dans le secteur privé.

Le secteur de l'agriculture restera un des piliers de l'économie du Yémen. Son importance résulte du fait qu'il fournit un emploi à 53 % de la main d'oeuvre et contribue aux moyens d'existence de plus des deux tiers de la population. Le potentiel du secteur en termes de production pour la consommation intérieure et aussi pour les exportations, est bon, comme le souligne également l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce, finalisée en 2003. Les possibilités d'échanges avec les pays du Golfe et avec l'UE peuvent aussi se multiplier, pour autant que le Yémen parvienne à garantir la stabilité des flux de produits et améliore les normes qualitatives. Le développement du secteur agricole devrait être lié à celui de l'industrie de alimentaire, afin d'intensifier le potentiel de croissance et de création d'emplois. Une attention particulière sera accordée pour améliorer l'efficacité des systèmes de culture irriguée. L'impact de l'agriculture sur l'environnement sera évalué avec précaution. Un soin

particulier sera accordé aux ressources hydriques permettant des systèmes d'irrigation efficace et une production agricole durable du point de vue du respect de l'environnement.

La Commission participe d'ores et déjà à l'aide au secteur de la pêche et promeut une exploitation durable des ressources. En cohérence avec les actions en cours et à la lumière du potentiel offert par le secteur en termes de croissance et de commerce, mais aussi compte tenu du fait que la pêche contribue de manière importante aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire, la Commission élargira son aide et se concentrera sur le contrôle de qualité le marketing et l'infrastructure d'exportation.

La sécurité alimentaire Jusqu'à présent, le programme de sécurité alimentaire a fourni une contribution importante pour soulager la pauvreté au Yémen, en particulier grâce à l'offre de services de base, facilitant l'accès des produits alimentaires au marché, mais aussi grâce au développement de petites infrastructures (construction de routes, de digues, système d'approvisionnement en eau). La CE a contribué à la sécurité alimentaire par des allocations prévues sur son budget annuel de 1996 à 2006. C'est ainsi qu'une allocation de 12 millions d'euros (6+6) a été prévue pour une période de deux ans (2005-2006). Les programmes ont financé un certain nombre de mesures de développement rural, le recensement agricole, un système d'information sur le marché et une aide au renforcement de la capacité institutionnelle et technique. On constate en effet le besoin continu d'une aide pour assurer la sécurité alimentaire au Yémen, et tout particulièrement dans les zones rurales. Cette nécessité implique la prise de mesures spécifiques visant à augmenter la productivité et, partant, la disponibilité, de nourriture (et notamment grâce à la promotion du secteur privé), mais aussi la mise en œuvre d'actions visant à améliorer l'accès à la nourriture grâce à de meilleures infrastructures de base (rurales) et à une aide à des programmes ciblés de sécurité sociale. Ces activités pourraient être entreprises dans le cadre des initiatives possibles en faveur du développement des communautés locales, mises en œuvre grâce au Fonds social pour le développement. L'ensemble de ces mesures continuera à être étudié dans le cadre de l'aide communautaire pour renforcer la capacité du gouvernement yéménite à lutter contre la pauvreté, et en cohérence avec d'autres activités de coopération au développement, y compris les lignes budgétaires thématiques.

Le développement du capital humain. Comme le montre l'analyse du pays, les indicateurs de développement humain au Yémen sont particulièrement inquiétants. S'atteler véritablement au problème de la croissance démographique représente sans aucun doute une priorité pour le Yémen, comme le reconnaît également le gouvernement. Compte tenu des facteurs de pauvreté du Yémen, il convient d'intensifier les efforts pour renforcer l'offre des services de base et développer les capacités de la main d'œuvre. La stratégie communautaire s'accorde avec le plan de développement du Yémen pour la réduction de la pauvreté, basé sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et se concentrera sur deux domaines spécifiques, à savoir: le développement humain et la santé reproductive. Le lien entre l'aide humanitaire fournie par la CE dans les secteurs de la santé et de l'eau, et d'autres instruments d'aide devrait être intégré dans une réponse durable aux besoins pour de tels services.

Depuis 1997, le Fonds social de développement a été actif dans l'offre de services à la population, dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, de l'eau et des routes. Les évaluations d'impact ont démontré l'efficacité de cet instrument. L'utilisation d'approches participatives menant à l'identification des besoins réels des populations les plus pauvres, s'est avérée très efficace et durable. La Commission a contribué aux précédentes phases du Fonds social de développement et entend continuer à appuyer cet instrument dans le but d'encourager le développement humain, d'améliorer les conditions de vie de la population et de créer des possibilités d'emploi au niveau de la communauté. Dans le cadre de la contribution communautaire au programme, une attention particulière sera accordée aux

questions des relations hommes-femmes, afin d'encourager l'accès des femmes aux services et de favoriser leur participation à la société au niveau de la communauté. L'augmentation démocratique constitue un défi de taille pour le Yémen pour les années à venir, mais aussi un domaine de priorité pour l'intervention de la Commission.

La CE a d'ores et déjà financé plusieurs programmes et projets liés à la santé reproductive. Par ailleurs, un nouveau projet a été lancé en 2006, visant à améliorer l'utilisation des services de soins pour la santé reproductive par la population yéménite. Cependant, la définition de la politique nationale en matière de population en 2004, permet d'adopter une approche plus globale, à l'échelle de l'ensemble du pays, pour les questions liées à la démographie et à la santé reproductive, afin de permettre de réduire le taux élevé d'accroissement démographique.

8. ANNEXES

8.1 Annex 1: Country at a glance

Republic of Yemen @ a glance

HUMAN DEVELOPMENT ⁱ	Yemen		LDC	Arab States
	2002	2003	2003	2003
Human development index value (max.: 1) ¹³	0.482	0.489	0.518	0.679
Human development index rank (of 177)	149	151	-	-
GNI per capita ¹⁴ (Atlas method, US\$)	490	520	-	-
POVERTY ⁱⁱ	1998	2003	2003	2003
Human poverty index value ¹⁵ (%)	49.4	40.3	-	-
Human poverty index rank	76 th / 85	77 th / 107	-	-
Poverty (% of population below poverty line)	41.8	40.1	-	-
Rural poverty (% of rural pop. below poverty line)	46	45.7	-	-
Urban poverty (% of urban pop. below pov. line)	30.8	21.1	-	-
Annual labour force growth rate (%)	-	3.7	-	-
DEMOGRAPHIC TRENDS	1975	2003	2003	2003
Total population (millions)	7.0	19.7	-	-
Annual population growth rate (%)	3.7	3.1	2.3	2.0
Urban population (% of total population)	14.8	25.7	26.7	54.7
Population under age 15 (% of total population)	-	47.1	42.2	36.3
Total fertility rate (births per woman)	8.5	6.2	5.0	3.7
HEALTH STATUS	1970-75	2000-03	2003	2003
Life expectancy at birth (years)	39.9	60.3	52.2	66.9
Infant mortality rate (per 1000 live births)	202	82	99	48
Under-five mortality rate (per 1000 live births)	303	113	156	61

¹³ HDI: A composite index measuring average achievement in three basic dimensions of human development — a long and healthy life, knowledge and a decent standard of living.

¹⁴ GNI: The sum of value added by all resident producers in the economy plus any product taxes (less subsidies) not included in the valuation of output, plus net receipts of primary income (compensation of employees and property income) from abroad. Value added is the net output of an industry after adding up all outputs and subtracting intermediate inputs. Data are in current US dollars converted using the World Bank Atlas method.

¹⁵ HPI-1 (for developing countries): A composite index measuring deprivations in the three basic dimensions captured in the human development index — a long and healthy life, knowledge and a decent standard of living.

Maternal mortality ratio ¹⁶ (<i>per 100 000 live births</i>)	-	570	-	-
Population undernourished (<i>% of total</i>)	-	36	33	9
Children underweight for age (<i>% of under 5s</i>)	-	46	-	-
WATER AND SANITATION	1990	2003	2003	2003
Access to an improved water resource (%)	69	69	61	84
Access to sanitation (%)	21	30	35	66
EDUCATION	1990	2003	2003	2003
Adult literacy rate (<i>% ages 15 and above</i>)	32.7	49.0	54.2	64.1
Net primary enrolment ratio (%)	52	72	-	-
Net secondary enrolment ratio (%)	-	35	-	-
Children reaching grade 5 (<i>% of grade 1 students</i>)	-	76	-	-
GENDER	1998	2003	2003	2003
Gender-related development index value ¹⁷ (max.: 1)	0.389	0.448	-	-
Gender-related development index rank	133 th / 143	121 th / 140	-	-
		Men / 2003	Women / 2003	
Life expectancy at birth (<i>years</i>)		59.3	61.9	
Labour force participation rate (<i>% ages 15-64</i>)		83.5	32.2	
Adult literacy rate (<i>% ages 15 and above</i>)		69.5	28.5	
Primary completion rate (<i>% of relevant age group</i>)		82	48	

¹⁶ Adjusted figure based on reviews by UNICEF, WHO and UNFPA.

¹⁷ GDI: A composite index measuring average achievement in the three basic dimensions captured in the human development index — a long and healthy life, knowledge and a decent standard of living — adjusted to account for inequalities between men and women.

MACROECONOMIC INDICATORSⁱⁱⁱ

PRODUCTION AND PRICES	2001	2002	2003	2004¹⁸
GDP (<i>US\$ millions</i>)	9,533	9,985	11,211	12,904
Per capita GDP (<i>in US\$</i>)	528	537	585	653
Real GDP at market prices (<i>change in %</i>)	4.6	3.9	3.1	2.7
Real non-oil GDP (<i>change in %</i>)	5.2	4.6	4.0	4.1
Real oil GDP (<i>change in %</i>)	1.3	0.4	-1.8	-5.9
Core consumer price index (<i>annual average</i>) ¹⁹	10.7	6.8	11.9	12.0
Crude oil production (<i>1000 barrels/day</i>)	434	433	425	400
STRUCTURE OF THE ECONOMY	2001	2002	2003	2004
<i>(% of GDP)</i>				
Agriculture	21.2	20.5	20.2	20.0
Industry	29.5	29.2	28.4	27.3
<i>Oil</i>	16.3	15.8	14.9	13.6
<i>Manufacturing</i>	9.4	9.4	9.5	9.4
<i>Construction</i>	2.0	2.1	2.2	2.2
Services	51.5	51.8	52.6	53.8
<i>Government services</i>	20.2	20.4	20.4	20.5
<i>Transport, storage, communication</i>	11.9	12.2	12.5	13.2
Private consumption	65.1	64.1	63.6	
General government consumption	13.9	16.7	17.6	
<i>(Average annual growth)</i>				
Agriculture	5.9	-0.1	3.8	
Industry	1.9	3.5	0.4	
Services	4.8	6.3	4.7	
Private consumption	15.9	2.2	2.2	
General government consumption	10.9	10.9	8.4	
Gross domestic investment	2.8	1.7	5.7	
GOVERNMENT FINANCE	2001	2002	2003	2004
Total revenue and grants (<i>in billions of YR</i>)	568.4	588.8	672.9	836.9
Oil and gas revenue	406.2	391.2	480.2	602.8

¹⁸ Preliminary estimates.

¹⁹ Core CPI is defined as CPI excluding *qat*.

Non-oil revenue	157.2	169.6	184.3	228.4
Grants	5.0	28.0	8.4	5.7
Total expenditure (in billions of YR)	527.1	609.5	778.2	942.7
Current expenditure	406.0	485.0	581.2	707.7
<i>Of which: civilian wages and salaries</i>			143.2	171.6
<i>defence</i>			148.1	155.0
Development capital expenditure	121.1	124.5	197.0	210.0
Net lending	0	0	0	25.0
Overall balance (in billions of YR)	41.3	-20.7	-105.3	-105.8
<i>In % of GDP</i>	2.6	-1.2	-5.2	-4.4

TRADE	2001	2002	2003	2004
Exports, fob (in millions of US\$)	3,302	3,584	3,923	4,510
<i>Of which: Crude oil</i>	2,895	3,134	3,417	3,893
Imports, fob (in millions of US\$)	2,771	3,083	3,422	3,884
Trade balance (in millions of US\$)	531	501	501	626
Overall balance (goods and service)	761	752	583	685

DEBT, ODA AND PRIVATE CAPITAL	2001	2002	2003	LDC / 2003
Total debt				
Total (US\$ millions)	5,087	5,352	5,394	-
As % of GDP	3.1	1.7	1.6	2.1
Official development assistance received (ODA)				
Total (US\$ millions)	425.9	583.7	243.1	-
Per capita (US\$)	22.8	30.2	12.7	33.4
Net foreign direct investment inflows (FDI)				
Total (US\$ millions)	-205	39	-131	
As % of GDP	-2.2	1.1	-0.8	3.6

ⁱ **Sources:** 2005 Human Development Report, UNDP, September 2005. Except for [1] “GNI”: World Bank, [2] “Poverty”, “Rural poverty” and “Urban poverty”: 2003-2004 PRS Progress Report, Ministry of Planning and International Cooperation, March 2005; [3] “Gender / Labor force participation rate”: 2005 World Development Report, World Bank, 2005.

ⁱⁱ **Sources:** 2005 Human Development Report; 2003-2004 PRS Progress Report.

ⁱⁱⁱ **Sources:** *Republic of Yemen - Staff report for the 2004 IV Consultation*, World Bank, February 2005. Except for [1] “Structure of the economy”: Central Statistics Office; [2] “Debt”, “ODA” and “FDI”: *2005 Human Development Report*.

8.2 Annex 2: Millennium Development Goals

Millennium Development Goals

	1990	1994	1997	2000	2003
Goal 1: Eradicate extreme poverty and hunger					
<u>Percentage share of income or consumption held by poorest 20%</u>	7.4
<u>Population below \$1 a day (%)</u>	15.7
<u>Population below minimum level of dietary energy consumption (%)</u>	36.0	..	36.0
<u>Poverty gap ratio at \$1 a day (incidence x depth of poverty)</u>	4.5
<u>Poverty headcount, national (% of population)</u>	41.8
<u>Prevalence of underweight in children (under five years of age)</u>	..	39.0	46.1
Goal 2: Achieve universal primary education					
<u>Net primary enrolment ratio (% of relevant age group)</u>	51.7	..	57.4	67.1	71.8
<u>Primary completion rate, total (% of relevant age group)</u>	57.8	57.9	65.5
<u>Proportion of pupils starting grade 1 who reach grade 5</u>	74.5	..
<u>Youth literacy rate (% ages 15-24)</u>	67.9
Goal 3: Promote gender equality and empower women					
<u>Proportion of seats held by women in national parliament (%)</u>	4.0	..	1.0	1.0	1.0
<u>Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%)</u>	50.0	55.6	60.8
<u>Ratio of young literate females to males (% ages 15-24)</u>	60.3
<u>Share of women employed in the non-agricultural sector (%)</u>	9.3	8.0	7.4	6.7	6.1
Goal 4: Reduce child mortality					
<u>Immunisation, measles (% of children aged 12-23 months)</u>	69.0	31.0	46.0	71.0	66.0
<u>Infant mortality rate (per 1000 live births)</u>	98.0	89.0	..	84.0	82.0
<u>Under 5 mortality rate (per 1000)</u>	142.0	126.0	..	117.0	113.0
Goal 5: Improve maternal health					
<u>Births attended by skilled health staff (% of total)</u>	21.6
<u>Maternal mortality ratio (modelled estimate, per 100 000 live births)</u>	570.0	..
Goal 6: Combat HIV/AIDS, malaria, and other diseases					
<u>Contraceptive prevalence rate (% of women aged 15-49)</u>	9.7	..	20.8	..	23.0
<u>Incidence of tuberculosis (per 100 000 people)</u>	137.6	121.8	111.1	101.4	92.5
<u>Number of children orphaned by HIV/AIDS</u>
<u>Prevalence of HIV, total (% of population aged 15-49)</u>	0.1
<u>Tuberculosis cases detected under DOTS (%)</u>	30.0	54.3	43.3
Goal 7: Ensure environmental sustainability					
<u>Access to an improved water source (% of population)</u>	69.0	69.0
<u>Access to improved sanitation (% of population)</u>	21.0	30.0
<u>Access to secure tenure (% of population)</u>
<u>CO2 emissions (metric tons per capita)</u>	0.7	0.7	0.8	0.5	..
<u>Forest area (% of total land area)</u>	1.0	0.9	..
<u>GDP per unit of energy use (PPP \$2000 per kg oil-equivalent)</u>	2.8	3.4	3.6	3.7	3.7
<u>Nationally protected areas (% of total land area)</u>
Goal 8: Develop a global partnership for development					
<u>Aid per capita (current US\$)</u>	34.1	11.5	22.2	15.1	12.7
<u>Debt service (% of exports)</u>	7	4	4	5	4
<u>Fixed line and mobile phone subscribers (per 1000 people)</u>	11.0	12.4	14.1	20.6	48.9
<u>Internet users (per 1000 people)</u>	0.2	0.8	..
<u>Personal computers (per 1000 people)</u>	1.2	1.9	7.4
<u>Unemployment, youth female (% of female labour force aged 15-24)</u>

<u>Unemployment, youth male (% of male labour force aged 15-24)</u>
<u>Unemployment, youth total (% of total labour force aged 15-24)</u>

Source: World Development Indicators database, April 2005

Figures in italics refer to periods other than those specified.

Page: Country: Yemen, Rep. **Row:** Series **Column:** Time

8.3 Annex 3: Country Environmental Profile

1. State of the environment in YEMEN:

1.1. Main issues

Environmental degradation associated with economic development and population growth is one of the principal problems facing Yemen today. Yemen is a rich country in terms of biodiversity and environmental significance, given the wide variations in climate and topography due to its location. However, with a rapidly growing population, changing consumption patterns, urbanisation, transportation, and changed water and land use management systems, the task of managing the environment has become increasingly complex.

Yemen's economic advancement depends to a great extent on its natural resources: the depletion or degradation of these resources undermines the sustainability of its economy, imposing a burden on present and future generations. Ignoring environmental issues can have serious repercussions for productivity, health, livelihoods and the overall quality of life, with direct consequences for poverty, employment, and social order.

Water depletion and pollution, air pollution, waste, soil degradation, coastal erosion, habitat and biodiversity destruction represent the main environmental challenges in Yemen. Other challenges with impacts on the environment include rapid urban expansion, unbalanced consumption patterns, shortages in basic services, including inefficient waste collection and disposal, and the over-exploitation of water resources.

The huge demographic pressure (3% annual growth rate), with the prospect of a doubling of the population in 20 years, poses the risk of further deterioration of the environment. Most of the natural resources that could be used to build sustainable livelihoods have been over-exploited, depleted or polluted. This is also due to the widespread poverty affecting the population, especially in the rural areas. In addition to the pressures of human activity, Yemen's climatic conditions also call for careful natural resource planning.

1.2. The water emergency

The most alarming environmental emergency in Yemen is a water crisis of unprecedented proportions. Yemen is one of the most water-scarce regions in the world. This is largely attributable to a dry climate, affecting 90% of Yemen's area, high evaporation rates, over-consumption and the great expansion of groundwater pumping. The over-extraction of groundwater has been supported not only by the availability of pumping technology but also by policies that make investments in groundwater profitable. The annual decline of aquifer levels in most water basins averages 1-8 metres.

All over the country, current water quantities pumped are estimated at 138% (2.8 billion m³) of the annual renewal, estimated at around 2.1 billion m³. This means that Yemen consumes 700 million m³ over and above its renewable water resource, resulting in water depletion. The situation is particularly dramatic in the western part of the country, where the amount of groundwater used was estimated at 1.8 billion m³ in 1994, compared with an annual precipitation of 1.1 billion m³. This means that the rate of water extraction exceeds rain precipitation by 70%. It is projected that, at current levels of extraction, the water reservoirs in this region will dry up in a period of fifty years. Water shortages already exist in major cities such as Sana'a, Taiz and Sa'adah, as aquifers are falling between 4-8 metres every year. In the

high mountains, extraction is as much as five times the quantity of precipitation. Water scarcity will have a major effect on both agriculture and industry. In rural areas, water scarcity is exacerbated by ground water contamination.

Water pollution is an additional problem affecting the environment in Yemen. Despite the insufficient data available, it is evident that water quality is deteriorating, especially in urban areas, while in coastal areas aquifers are subject to saline intrusion. Water resources are contaminated by industrial and residential waste, seepage and wastewater.

1.3. Other environmental challenges

Soil conservation is also a major requirement for the sustainability of the rural economy. Yemen's soil resources are extremely limited. 90% of the country has an arid or hyper-arid climate with high rainfall evaporation rates. Total agricultural area is estimated at 1.6 million hectares, with only 1.2 million effectively cultivated (WB). Arable land constitutes only 2% of the total land surface area. 40% of the land comprises rangelands, forests and wooded areas. The deterioration of soil resources therefore poses a serious environmental threat, due to the high salinity of soil and desertification, which threatens approximately 97% of the land.

The expansion of urban areas in recent years has led to widespread soil erosion, sand encroachment, deforestation, and deterioration of agricultural and range land. In addition, deforestation and desertification are becoming real threats to sustainable human development. Statistics show that each family in Yemen consumes between 1 to 2 tonnes of wood per year. Moreover, considerable agricultural land is lost due to desertification and dune encroachment, particularly along the coastal areas.

Yemen's natural habitats in the coastal areas are seriously threatened by factors such as urban development, over-exploitation of coastal resources, and pollution from oil spills. Degradation of the coastal environment threatens the country's fishery wealth, which if appropriately conserved could constitute a valuable asset. Coastal fisheries are a rich source of income and employment for poor families, but as a "commons" they are at serious risk of being depleted in the same way as groundwater, and need extraordinary management measures to stabilise valuable stocks.

2. Environment policy and its implementation, international conventions

2.1. The evolution of environment policy

The protection of the environment in Yemen is relatively new, but the government of Yemen has managed to promulgate several environmental decrees, plans and strategies, most recently in the period 2003-2005. Attention to environmental issues has increased since the 1980s, with such vital issues being brought to the attention of officials and the public at large. The government is aware that the conservation of the environment is not an issue of the day but rather one of a lasting, long-term nature, affecting the resources of future generations.

In recent decades, however, with a rapidly growing population, changing consumption patterns, urbanisation, transportation, and changed water and land use management systems, the task of managing the environment has become increasingly complex. In parallel with the environmental destruction, environmental concerns have risen and the government of Yemen has taken an increasingly active management role, in particular since the unification of 1990. Official attention to the environment is reflected in the establishment of the Environmental Protection Council (EPC). The EPC is a supervisory and coordinating body entrusted with

designing environmental policies, legislation and standards, following up changes in environmental conditions, proposing remedies for environmental problems and training and strengthening public awareness. The Environmental Protection Law of 1995 confirmed this mandate, giving the EPC additional responsibility for environmental surveying and for monitoring and follow-up of the implementation of environmental legislation.

In 1995, the EPC, in cooperation with UNDP and later the World Bank, developed a National Environment Action Plan (NEAP) to determine priority issues and priority actions in the main environment fields. The plan was developed with the participation of relevant agencies and on the basis of a common consensus on the priorities regarding environmental problems and policy instruments for tackling them. The environmental action priorities may be summarised as strengthening water management, curbing soil degradation and regulating waste management. The plan also includes some policies, a sub-plan for combating desertification in coordination with the Ministry of Agriculture, and other national action plans on public health, population and water.

Since 2001, the government of Yemen has taken two important steps: (1) the creation in 2001 of a Ministry of Tourism and Environment (MOTE) and an Environmental Protection Authority (EPA) with the mandate of developing and implementing environmental policies and legislation. (2) the amendment in 2001 of Article 35 of the Constitution: *“The protection of the environment is the responsibility of the state and society, and it is a national and religious obligation for every citizen.”*

2.2. Environmental priorities of the Yemeni government

Although the preparatory work in this field seems promising, major obstacles are still present mainly because of the lack of experience in this field, the lack of coordination among relevant institutions and the contradictory and overlapping roles of these institutions. Poverty remains an important factor shaping the work on conserving the environment.

At national level, water depletion and pollution is the prime concern. While the Ministry of Tourism and Environment and the Environmental Protection Authority are not the only agencies responsible for managing the issue, the Ministry has a clear mandate and line responsibility for habitat and biodiversity conservation. Any successful implementation of habitat and biodiversity conservation will have a positive impact on the other targets. The priorities identified by the Ministry are:

- (1) Habitat and biodiversity conservation;
- (2) Sustainable land management;
- (3) Sustainable water management;
- (4) Sustainable waste management;
- (5) Sustainable energy management.

Biodiversity conservation is an important element, since Yemen has an especially rich biodiversity: a strategic step has been taken by finalising the National Biodiversity Strategy and Action Plan. This includes the establishment of Terrestrial Protected Areas and some special marine biodiversity measures:

- Identification of protected sanctuaries on the Red Sea and at Al-Mahara (Houf) and Hadramout (Gitmon)

- Integrated Management Plan for the Aden Coast
- National Action Plan on Marine Environment Protection
- General Authority for Marine Affairs

Socotra Island, the most important bio-diversified region in Yemen, has several unique endemic species only found in Yemen. Efforts have been launched to conserve this unique place and several surveys have been conducted, resulting in a Socotra Development Master Plan.

2.2. International conventions

The Government's concern for environmental conservation is reflected in its ratification of a number of relevant international conventions — including those concerning biodiversity protection (1995), combating desertification (1996), and the protection of flora and fauna on the verge of extinction (1997). Additionally, the State has made a strong commitment to protecting the rich biodiversity of the Socotra archipelago, which is reputed to be the “Galapagos of the Indian Ocean.”

Being a member of the international community and party to several international accords, the Republic of Yemen observes its commitments under such agreements, including the strengthening of relevant international and regional cooperation of all forms. The broad framework regulating the work in this field is provided by the spirit, principles and goals of the World Charter on Nature (endorsed by the United Nations General Assembly in 1983), as the ethical base for the conservation of the human environment and the maintenance of natural resources. Among the conventions that Yemen is part of are the following:

- The Framework Pact on Climatic Change;
- The International Convention on Biodiversity;
- The Montreal Protocol on Substances That Deplete the Ozone Layer;
- The London-Copenhagen Amendment;
- The Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer;
- The Basel Convention on the monitoring and disposal of hazardous wastes;
- The International Convention on Combating Desertification;
- The International Convention for the Conservation of Endangered Wild Animals and Plants.
- The Kyoto Protocol
- The Stockholm convention on persistent organic pollutants

3. Environment and Development

3.1. The environment and the Poverty Reduction Strategy

Both the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) and the Vision 2025 programme support the need for environmental action, as environmental destruction affects the poor and hampers the further development of Yemen. In Vision 2025, the government of Yemen clearly states that the increase in population has a negative impact on the natural resources and environment

of the country. Water resources in particular are threatened by over-exploitation and pollution. Land degradation and desertification is increasing due to deforestation, unsustainable livestock management and irrigation practices. Coastal and marine environments are affected by over-fishing as well as by land-based activities such as the dumping of industrial waste on the shores. Urban expansion and the absence of a nationwide waste management programme, e.g. for hazardous waste, cause major pollution. Gaseous emissions from industrial activities, oil refineries, power stations and vehicles cause air pollution, which also affects the environment and health of people in Yemen.

The Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) takes account of the role of the environment in the living standards of people in Yemen. The poor are primarily reliant on the environment for their livelihoods. They are directly affected by the methods used to exploit environmental resources. While poverty does not necessarily lead to environmental deterioration, the effects of poverty on the environment are clearly evident today in Yemen.

For example, water scarcity and water pollution particularly affect children, women and the elderly, besides leading to the loss of agricultural land and livestock when severe droughts occur. Since women are the providers of water for domestic use, they have to cross long distances for this purpose. Water pollution affects the health of their families, thus decreasing their productivity and exposing them to severe poverty.

3.2. Other measures linked to environmental conservation:

In terms of outreach, Yemen has managed to introduce environmental awareness clubs in more than 40 schools now, which is considered a good step towards including environmental protection in school curricula in the near future.

Also linked with the environment is the gender issue: giving women the opportunity to become involved in sustainable development and environment resources management, especially in rural areas, where people are highly dependent on natural resources for their livelihoods. As for the involvement of NGOs, several environmental NGOs have been established: they work mainly to raise awareness, but have started to take on more specific roles, with, for example, the NGO WILDLIFE Yemen working closely with BirdLife International and the environment ministry to ensure bird conservation.

Another initiative for NGOs in conjunction with international agencies was the start of the GEF (Global Environment Facility) small grants scheme. This mainly involves NGOs in rural areas, where the need to conserve the environment is high, with the stress on the socio-economic element and the development of local communities. So far, 35 NGOs have received funds under this initiative. The EIA (environmental impact assessment) is a new element in Yemen, managed through the General Environment Authority. The Yemeni government is working to enforce this important element: it is finalising a legislative framework for this purpose and is working on introducing a fee-based evaluation of these assessments to ensure some financial sustainability for the relevant governmental institutions. Other issues include work on ozone damage control and the finalisation of the State of the Environment report.

3.3. Conclusions and recommendations

The environment is an important sector to support, with a view to helping the Yemeni Government overcome the main obstacles, implement current strategies and plans and ensure the integration of the environment within national policies. Linking environment protection to the poverty reduction efforts in Yemen is crucial: the combination of sustainable development

and socio-economic development would help national efforts to achieve the objectives in these areas, in compliance with MDGs.

A great need for capacity building at institutional, staff and procedural level in order to manage this sector is clearly evident. As for biodiversity in particular, unplanned development in Yemen needs to stop, and land use planning needs to be introduced, to ensure the socio-economic development of local communities on one hand and the sustainable use of natural resources on the other.

Socotra remains a unique island in terms of biodiversity, one of the ten most important in the world, with great potential for development based on this biodiversity, touching upon poverty reduction themes, infrastructure development, civil aviation development and fisheries development. It can become a world eco-tourism destination provided it gets the needed support (financial and technical).

The introduction of environmental protection in school and university curricula is very important in order to help reshape the Yemeni population's perception of the environment and its relevance to their livelihoods. Special awareness campaigns need to be launched among different sectors of the Yemeni community. The involvement of women in this field is important, covering environmental awareness, the conservation of natural resources and socio-economic development, especially in rural areas. Potential support can be provided for the following:

1. Sustainable environmental management
2. Updating and enforcement of environmental protection law
3. Monitoring the environmental impact of agriculture
4. Comprehensive development plan for Socotra

8.4 Annex 4: Table of ongoing projects of the European Commission

Fisheries Monitoring and Surveillance	€ 3.000.000	2001-2006
Health Sector and Demography Support	€ 8.000.000	2004-2010
Social Fund for Development	€ 15.000.000	1998-2004
Strengthening and expansion of the DOT activities (Global Fund)	€ 1.992.717	2005-?
Strengthening Priority Areas of Vocational Training in Yemen	€ 7.000.000	2001-2006
Support for Aden NWSA Restructuring	€ 6.000.000	2001-2006
Support for Administrative Reform in Yemen	€ 6.000.000	2000-2007
Support for the Aden Free Zone Public Authority	€ 880.000	2000-2005
Support of Yemen's Accession to the World Trade Organization (WTO)	€ 7.000.000	2003-2009
Support to Health Sector Reform in Yemen	€ 6.700.000	1999-2005
Support to the Sustainable development of the Fisheries Sector	€ 5.500.000	2005-2009
Support to the Social Fund for Development Phase III	€ 8.000.000	2004-2008
Yemen Civil Aviation Support	€ 2.500.000	2001-2007
Food Security Programme in favor of Yemen 2004	€ 5.000.000	2004-2007
Food Security Programme Support 1997	€ 11.000.000	2000-2006
Food Security Programme Support 1998	€ 12.000.000	1999-2006
Food Security Programme Support 2000	€ 11.000.000	2001-2006
Food Security Programme Support 2001	€ 12.000.000	2001-2006
Agricultural Statistics (component of Food Security Programmes)		2000-2005
Support to Social Welfare Fund (component of Food Security Programmes)		2002-2006
Hajja governorate food security and women empowerment project	€ 914.763	2004-2006
Improvement of food security through women economic empowerment and capacity building in the governorates of Taiz and Lahej	€ 953.838	2004-2006
Market Information Systems Phase II	€ 864.920	2004-2006
Capacity Building and Networking - Strengthening civil society in Yemen	€ 496.087	2003-2006
Community Based Primary Health project in Hadramaut	€ 697.500	2004-2009
Improve health of low-income women of reproductive age and their families in Aden, Sana'a, Taiz and Seiyun	€ 999.670	2002-2007

Last Chance to Freedom - re-integration into civil society of women, children and minors in conflict with the law	€ 749.000	2003-2006
Programme d'assistance et d'integration des populations defavorisees en ville de Taiz	€ 614.550	2003-2005
Support for the creation of a rehabilitation center in Aden	€ 1.000.000	2002-2005
Western Highlands Community Development Project	€ 740.000	2004-2006
Consolidation de l'etat de droit et des institutions democratiques au Yemen	€ 395.845	2002-2005
Sharaka - supporting Government and NGO partnerships for the promotion and protection of human rights	€ 2.000.000	2005-2009
Alimentation en eau potable et amelioration des conditions sanitaires (ECHO)	€ 388.000	2004-2005
Assistance for water supply, sanitation and flood mitigation (ECHO)	€ 460.050	2004-2005
Basic service provision for marginalized communities in Sana'a (ECHO)	€ 223.321	2005-2006
Construction of shelters in Kharaz refugee camp (ECHO)	€ 450.000	2004-2005
Emergency assistance for water supply in al-Gorafy and al-Zukeria Area (ECHO)	€ 387.250	2004-2005
Extension of water services to 4 rural population settlements in 3 districts within Amran and Ibb governorates (ECHO)	€ 771.400	2005-2006
Increased water safety for vulnerable communities in the Yemeni western highlands (ECHO)	€ 312.908	2004-2005
Protection des enfants des rues contre les abus au Yemen (ECHO)	€ 262.317	2005-2006
Rehabilitation and restoring of health units and maternal and child health care services (ECHO)	€ 326.000	2004-2005
Strengthening of PHC services, focused on the promotion of safe motherhood (ECHO)	€ 518.000	2004-2005
Survey of the water and sanitation situation within vulnerable communities (ECHO)	€ 50.000	2005-2006

8.5 Annex 5: Table of EU Member States' projects

EU Member State	Project name	Total Budget	Timeframe
Denmark	Decentralisation and local participation	€ 1.350.000	2005-2007
	Democratisation and participation	€ 800.000	2005-2007
	Human Rights protection	€ 1.350.000	2005-2007
	Media and freedom of expression	€ 800.000	2005-2007
	Women's Rights	€ 800.000	2005-2007
	Yemen Red Crescent Society and Danish Red Cross	€ 500.000	2005-2007
Netherlands	Financial support to MAI	€ 3.000.000	01-JAN-2003 -31-DEC-2007
	Impr. Market Al Husainiah	€ 422.139	01-JAN-1998- 31-DEC-2005
	Removal of Pesticides	€ 429.581	01-DEC-1998 -31-DEC-2005
	Res. Study for Land Use	€ 5.530.555	01-JAN-1994- 31-DEC-2005
	Rural Women DGD II/Finan.	€ 988.841	01-MAY-2000 -31-DEC-2005
	Rural Women DGD II/Tech.	€ 880.158	16-NOV-2000 -31-DEC-2005
	RWDGD/Investment Programme	€ 719.016	01-JUL-2002 -31-DEC-2005
	Shabwah Projects/Tash	€ 5.622.427	01-OCT-1997 -31-DEC-2005
	Sup. Coop/Agric Cred. Bank	€ 2.500.000	01-OCT-2002 -30-SEP-2005
	Watershed/Waste Water	€ 5.107.655	01-NOV-1997 -31-DEC-2005
	Basic Education Improv.	€ 10.291.735	01-DEC-2001 -31-DEC-2006
	Impl. Partnership Decl.	€ 350.000	01-MAR-2004 -30-APR-2006
	Key Women Pr. Aden/Sana'a	€ 216.694	01-SEP-2002- 31-DEC-2006
	Overcrowded Urban Schools	€ 8.492.555	01-DEC-2000- 31-DEC-2005
	PhD in Women's Studies	€ 110.360	01-AUG-2002- 01-MAR-2005
	PWP1 Selected Districts	€ 12.840.000	01-OCT-2001- 30-JUN-2005

PWP2 supp. poor districts	€ 11.435.261	15-NOV-2001 -30-JUN-2005
BEDP	€ 22.000.000	01-OCT-2004 -31-DEC-2011
SFD education	€ 5.500.000	01-NOV-2004 -30-JUN-2007
NWSA Spare Parts Project	€ 3.973.800	01-APR-1999- 31-DEC-2005
RWS&S/WB Technical Ass.	€ 1.563.966	01-SEP-2002 -31-DEC-2005
CFAA support	€ 30.334	06-DEC-2003 -31-DEC-2005
Harmonisation Workshop	€ 12.600	15-NOV-2004- 31-JAN-2005
Forum of Arab Women	€ 64.826	01-NOV-2004 -30-JUN-2005
Amiriya Mosque, phase III	€ 525.000	01-OCT-2001- 31-DEC-2005
COCA staff training	€ 258.041	01-JAN-2001- 31-DEC-2005
Cultural Heritage Program	€ 1.995.543	01-NOV-2000 -01-NOV-2005
Democracy&Good Governance	€ 1.021.319	01-AUG-2002- 31-DEC-2005
Drivers of Change Study	€ 100.000	01-JUL-2004 -01-MAR-2005
Fase 2 Support to SCER	€ 1.570.500	01-JUL-2004- 31-DEC-2006
Local Gov. Fund 2004	€ 100.000	01-JUN-2004- 31-DEC-2005
Local Women Fund 2004	€ 100.000	01-JUN-2004- 31-DEC-2005
National Museum Project	€ 2.268.901	01-DEC-1997- 31-DEC-2005
Prep. Phase for HR-support	€ 70.000	03-JUL-2002 -31-DEC-2005
Procurement Procedures	€ 171.200	01-SEP-2003 -30-JUN-2005
SFD/Poverty Alleviation II	€ 24.957.912	16-NOV-2001- 31-DEC-2005
Shabwah Support/financial	€ 6.900.000	01-JAN-2002 -31-DEC-2007
Shabwah/technical Ass.	€ 6.080.000	01-AUG-2002- 30-JUN-2007
Socotra Biodiversity Proj.	€ 1.193.945	01-MAY-2001 -31-DEC-

	Support EPA - Int. Period	€ 306.559	2005 01-NOV-2001- 31-DEC-2005
	Support to HRITC	€ 181.512	01-SEP-2000- 31-DEC-2005
	Support to MHR	€ 1.044.000	31-MAY-2003- 31-MAY-2006
	Support to the YWU	€ 1.370.744	01-AUG-2002- 31-JUL-2007
	WEEA Plan of Act. 2001-04	€ 418.660	01-NOV-2001- 31-MAR-2005
	Strengthening Parliament	€ 99.000	01-OCT-2004- 30-SEP-2006
	Training program MOCSAI	€ 347.000	01-NOV-2004- 01-MAY-2005
	Aden Primary Health Care	€ 1.953.467	01-OCT-1997 -31-DEC-2005
	Commun. Midwives Training	€ 5.174.709	01-NOV-1997 -31-DEC-2005
	Contraceptive Commodity		01-OCT-2002 -31-DEC-2006
France	Small agriculture projects (Food Aid counterpart funds) Support to livestock areas of Yemen (PADZEY) Support to Vocational Training Veterinary and water management Girls Education Rural Water (drinkable and agricultural) Cultural Heritage Democratic Governance and internal Security Strenthening Media Support to Yemeni Civil Society Support to Yemeni Civil Society Youth and Sport Capacity Building for Koweit Hospital Emergency Service Mother and Child Health Care	€ 2.000.000	2006-2010
Germany	Basic Education development Project BED	\$12.140.000	2004-2007
	Basic Education Improvement	€ 10.292.000	2002-2006

Basic education improvement programme (BEIP)	€ 11.500.000	2002-2011
Construction and rehabilitation of Primary Schools (BEIP component 3 as continuation of previous project)	€ 17.400.000	1998-2006
Construction and rehabilitation of Primary Schools (BEIP component 3 as continuation of previous project)	€ 17.400.000	1998-2006
Developing an ICT Policy and Institution Master Plans for the Yemeni Higher Education System	€ 700.000	2004-2005
MBA/MPA Programme	€ 1.900.000	2004-2008
Reform and development of Problem-Based learning Approach at Medical College	€ 400.000	2004-2007
Strengthening Basic Science Education in Yemen	€ 3.400.000	2004-2008
Strengthening the Higher Education Project management unit)	€ 400.000	2004-2007
Strengthening Women's Research and Training Centre	€ 1.800.000	2004-2008
Water and Environment centre	€ 2.000.000	2004-2008
Aden Sewerage Project	€ 40.000.000	1998-2006
Advisory Services to the "Water Supply and Sanitation Sector"	€ 10.150.000	1994-2007
Decentralization of Solid Waste Management	€ 6.600.000	1995-2006
Extension of Ibb Sewage Treatment Plant	€ 4.850.000	2001-2006
Integrated Water Resources Management Program (IWRM)	€ 1.500.000	2004-2014
Introduction fo a GIS-based Operations Management System in Urban Water Supply and Sanitation Utilities	€ 1.250.000	2003-2008
IWRM - Advisory Services on Development and Use of Geo-Environmental Information	€ 1.700.000	2004-2007
Personnel Development in the "Water Supply and Sanitation Sector"	€ 3.280.000	2000-2009
Provincial Towns Water Supply and Sanitation (PTP)	€ 60.770.000	1995-2004
Provincial Towns Water Supply and Sanitation II (PTP II)	€ 35.200.000	2004-2010
Sa'ada Water Supply and Sanitation	€ 16.100.000	2004-2007
Sanitation Bajil and Bait al-Faqih	€ 15.850.000	1998-2006
Study and Expert Funds	€ 4.000.000	1993-open
Support to the Technical Secretariat for Water Supply and Sanitation Sector Reform	€ 3.600.000	1996-2005

	<p>Training in Geological and Thematic Mapping</p> <p>Waterloss Reduction</p> <p>Zabid Sewerage Project</p> <p>Equal Chances - Women in development</p> <p>Institutional Capacity Development of the Ministry of Planning & International Cooperation (MoPIC)</p> <p>Strengthening of the Central Organization for Control and Auditing (COCA)</p> <p>Component 1: Support to health sector Reform and Management at District Level</p> <p>Component 2: Support to reproductive health services and relevant basic health services</p> <p>Component 3: Social marketing of contraceptives and behavioural change related to reproductive health and HIV/AIDS prevention</p> <p>Family Health / Family Planning</p> <p>Health Sector Advisory Services (HESAS)</p> <p>Yemen Family Health and Family Planning Program 1</p>	<p>€ 1.500.000</p> <p>€ 400.000</p> <p>€ 6.600.000</p> <p>€ 2.270.000</p> <p>€ 4.140.000</p> <p>€ 2.550.000</p> <p>€ 11.400.000</p> <p>€ 7.300.000</p> <p>€ 3.990.000</p>	<p>2000-2004</p> <p>2001-2005</p> <p>1998-2006</p> <p>1999-2007</p> <p>2000-2009</p> <p>1994-2004</p> <p>1993-2004</p> <p>2000-?</p>
Italy	<p>Data Management System for the Yemeni National Museum of Sanaa</p> <p>DLDSP Decentralisation and local development support programme</p> <p>Food Aid</p> <p>Implementation of the Vessel Traffic Service Project (incl. soft loan of EUR 20 million)</p> <p>Inventory and restoration of the manuscripts collection of Dar Al Mathtutat</p> <p>Poverty and Natural Resources on the island of Socotra</p> <p>Restauration of Rada'a Mosque</p> <p>Reproductive Health and Women Empowerment</p> <p>Strengthening of the operational capabilities of Taiz Hospital</p> <p>Support to Primary Health Care and District Health Care</p>	<p>\$250.000</p> <p>€ 300.000</p> <p>€ 1.000.000</p> <p>€ 164.000</p> <p>\$212.000</p> <p>€ 2.500.000</p> <p>€ 847.000</p> <p>€ 766.000</p> <p>€ 1.396.700</p>	
United Kingdom	<p>Basic Education Development Project (BEDP)</p> <p>Water</p> <p>Customs Modernisation Programme (ASYCUDA)</p> <p>Civil society</p>	<p>£15.000.000</p> <p>£570.000</p>	<p>2003-2005</p>

	Decentralisation		
	GCPP Projects		
	GoF EIW / GCPP & DFID planned		
	GoF EIW in the pipeline/regional		
	Good Governance	£55.266	
	Harmonisation and alignment		
	PFM		
	SSR / SSAJ / RoL		
	Statistics		
	Women's rights	£53.377	
	Women's rights	£58.157	
	Maternal Health		
	Programme for Improving Access to Family Planning and HIV/AIDS Prevention	£337.000	2004-2005
	Social Fund for Development Phase 3	£12.000.000	
	Poverty Reduction Strategy and Gender Monitoring	£450.000	2003-2006
	Support to 2004 Census	£300.000	2004-2005
	Support to development of 5yr PRSP – UN Millennium project	£250.000	2004-2005
	Support to PRS communications strategy	£250.000	2004-2005
	Support to the PRS Monitoring Unit	£600.000	2004-2005
Czech Republic	Lamb production optimisation	€ 360 000	2005-2010
	Assistance in wastewater disposal and recycling in the Hadibo hospital	€ 450 000	2005-2007
	Supply and treatment of drinking water in the Socotra Archipelago region	€ 430 000	2005-2007
	Modernisation of Al Hiswa Power Station	€ 1 760 000	2006-2010

8.6 Annex 6: Projects of other donors

Donor	PROJECT NAME	MJSECTOR 1	MAIN LOAN CREDIT #
World Bank	RY-RURAL ELECTRIFICATION & REN. EGY DEV	Energy and mining	
World Bank	Second Rural Access Project	Transportation	41210
World Bank	RY-THIRD PUBLIC WORKS	Education	38590
World Bank	RY-SOCIAL FUND FOR DEVELOPMENT III	Education	38610
World Bank	Yemen: Basic Education Development Program	Education	39880
World Bank	Higher Education Project	Education	36740
World Bank	Groundwater and Soil Conservation Project	Agriculture, fishing, and forestry	38600
World Bank	Rural Access Project	Transportation	35140
World Bank	Taiz Municipal Development and Flood Protection Project	Water, sanitation and flood protection	35750
World Bank	Port Cities Development Program	Public Administration, Law, and Justice	37290
World Bank	Sana'a Basin Water Management Project	Agriculture, fishing, and forestry	37740
World Bank	IRRIGATION IMPROVEMENT PROJECT	Agriculture, fishing, and forestry	34120
World Bank	Urban Water Supply and Sanitation Project	Water, sanitation and flood protection	37000
World Bank	Civil Service Modernization Project	Public Administration, Law, and Justice	33350
World Bank	Child Development Project	Health and other social services	33260
World Bank	Basic Education Expansion Project	Education	34220
World Bank	Health Reform Support Project (HRSP)	Health and other social services	36250
World Bank	Yemen RURAL WATER SUPPLY AND SANITATION PROJECT	Water, sanitation and flood protection	34500

World Bank	SOUTHERN GOVERNORATES AGRICULTURAL PRIVATIZATION	Public Administration, Law, and Justice	29980
UNDP	Microstart Project-Phase II		263.700
UNDP	Strengthening the electoral process		4.700.000
UNDP	Modernization of the Justice Sector In Yemen		2.200.000
UNDP	Promoting Human Rights and Justice		2.200.000
UNDP	Decentralization and Local Development Support Programme (DLDSP)		5.053.332
UNDP	National Programme on Integrated Water Resource Management		3.150.000
UNDP	Water Resources Management and Community Water Supply and Sanitation in Masila-Hadhramout		2.000.000
UNDP	Sustainable Natural Resources Management Programme		1.900.000
UNDP	Sustainable Development and Biodiversity Conservation for the People of Socotra Island		5.383.000
UNDP	National Recovery and Recycling Programme for refrigerants in the commercial and MAC Sectors in Yemen		1.472.730
UNDP	National Adaptation Programme of Action (NAPA)		220.000
UNDP	Strengthening National Capacity for Mine Action in Yemen — Phase II		3.339.825
UNDP	Disaster Preparedness, Management & Recovery		1.519.372
UNDP	Capacity Building of National AIDS Programme and Mainstreaming HIV/AIDS Issues into Poverty and Human Rights Projects		744.000
UNDP	Support for the implementation of the National Cultural Strategy and Cultural Development Projects in Yemen – Phase I		350.000

8.7 Annex 7: Consultation on SP/MIP

The preparation of the SP Yemen 2007-2013 has been characterised by a wide consultation with other stakeholders (EC services, Government of Yemen, EU Member States, other donors, NGOs). The result of this exercise can be summarised as follows:

EC services

Other interested Commission services were identified from the very start of the drafting process; considering the limited volume of our co-operation with Yemen and the limited political implications of our bilateral relations with this country, only few services have been consulted directly, namely RELEX/B, AIDCO, ECHO, TRADE, ENV, ENTR, AGRI and JAI, as of summer 2005. A second consultation round was made in October 2005, after a programming mission in Yemen, and a third round was launched in late November 2005, specifically on the MIP. Substantial comments have been formulated by TRADE, ENV and AIDCO. The formal interservices consultation on the SP took place in March 2006, with a subsequent second consultation on the revised MIP 2007-2010 in October 2006.

Government of Yemen

The SP and MIP have been shared with the GoY at very early stages, followed by a meeting in occasion of a programming mission (October 2005). GoY (Ministry of Planning and International Co-operation) agreed substantially with the objectives and the priorities identified in the document; minor comments have been incorporated in the text. Further exchanges took place at the February 2006 Joint Cooperation Council in Sana'a and during a further mission to Sana'a in June 2006. .

EU Member States

A wide consultation with EU MS representatives took place in Sana'a. A preliminary meeting was held in July 2005. A first draft was delivered in September 2005, and a second round of consultation took place in October. Reaction from Member States was in general positive, the SP objectives could be agreed upon. The analysis is also fully shared by the Member States, although some elements needed to be further clarified. MS provided written comments in October 2005. Contributions were incorporated in a new version which has been re-submitted on mid-November 2005, followed by the MIP. Further consultations on the revised MIP 2007-2010 took place in June 2006.

Other donors (US-AID, Japan, UNDP, UNICEF, World Bank)

Other donors were consulted in the same way (separate meeting in October 2005). All donors shared the SP analysis and illustrated their priorities of intervention in Yemen. They also provided their specific written comments on the SP, comments which have been taken into consideration in the redrafting of the document.

NGOs

In November 2005, the Commission Delegation in Sana'a held a meeting with some major NGOs, to illustrate the SP and to collect their comments; the document had been previously distributed to them by e-mail. No major objections were formulated by NGOs on the strategy document.